

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE
YAOUNDÉ

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE OF YAOUNDE

DEPARTMENT OF FRENCH

L'UTILISATION DE L'ARTICLE DÉFINI DANS KAMER INFO ET LE JOUR

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de
professeur d'enseignement secondaire 2^{ème} grade (Di.P.E.S. II)

Par

Ghislaine MBIA ONANA

Licenciée en lettres modernes françaises

Sous la direction de

M. Louis Martin ONGUENE ESSONO

Professeur

Année Académique 2018-2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iii
DÉDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMA	vii
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SUJET.....	1
PROBLÉMATIQUE	2
HYPOTHÈSES	3
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	3
PRÉSENTATION DU CORPUS.....	9
OBJECTIFS	10
CHAPITRE 1 :	12
L'ARTICLE DÉFINI EN GRAMMAIRE NORMATIVE	12
SCHÉMA DE LA PSYCHOMÉCANIQUE SELON GUILLAUME	24
CHAPITRE II : ÉTUDE DES NOTIONS DE LA GRAMMAIRE DE TEXTE	27
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DU CORPUS ET ANALYSE DES DONNÉES	42
CONCLUSION GÉNÉRALE	56
BIBLIOGRAPHIE	59
TABLE DES MATIÈRES	62
ANNEXES	65

RÉSUMÉ

Ce mémoire traite de *l'Utilisation de l'article défini dans la presse écrite camerounaise*. Son but est de comprendre le fonctionnement de l'article puis de rechercher les causes, l'impact du mauvais emploi de l'article défini et précisément quelques suggestions didactiques. La psychomécanique est la théorie qui nous permet de comprendre l'intention des énoncés produits dans la mesure où ils sont considérés comme des systèmes et non des entités isolées. Toutefois, le caractère essentiel théorique de la psychomécanique nous a conduit à recourir davantage à la grammaire textuelle qui nous sert de fondation ou de socle pour notre recherche, avec ses concepts sans lesquels la communication pourrait être impossible. Elle analyse le fonctionnement de la langue non plus dans son aspect normatif et statique, mais dynamique dans un environnement que sont le texte et le contexte. Autrement dit, un énoncé peut être déclaré inacceptable selon la norme conventionnelle, mais être justifié par l'intention (psychomécanique) et le contexte phrastique (univers de croyance). Notre dernier chapitre décrit la collecte des données, leur classification par valeurs d'emploi correcte, par catégories d'écarts dont sémantique, syntaxique et pragmatique.

Mots clés : déterminant, article défini, psychomécanique, texte, contexte.

ABSTRACT

This dissertation is about the use of the definite article in the cameroonian press. The purpose here is to understand the functioning of the article then find out the causes, the impact of the bad use of the definite article and more over give some didactic suggestions. Psychomechanical is the theory that allows us to understand the aims of the produced utterances in the case they are considered as systems and not isolated entity. However, the essential theoretical nature of psychomechanical leads us more to textual grammar which is the foundation or the bedrock of our research, with its concepts without which communication could be impossible. It no more makes analysis of the functioning of the language in its normative and static aspects, it rather moves to the environment of text and context. In other words, an utterance can be declared unacceptable as far as standard convention is concerned, but can be justified through the psychomechanical aim and phrasal context,, belief universe. Our last chapter is about collection of datas, their classification in a correct use value, differential categories: semantic, syntactic and pragmatic.

Key words: determinant, definite article, psychomechanical, text, context.

DÉDICACE

À la famille Joseph ONANA

REMERCIEMENTS

La tradition voudrait qu' à la fin d'un travail d'une telle envergure, on adresse des sentiments à l'endroit de tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Nos sincères remerciements vont tout d'abord à l'endroit du professeur Louis Martin ONGUENE ESSONO, sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour, pour sa rigueur dans la recherche et pour sa passion pour l'encadrement des jeunes.

Nous adressons aussi nos remerciements à tous les enseignants des départements de français et psychologie pour les savoirs et les conseils prodigués.

Nous marquons notre joie et notre reconnaissance pour les membres du GRECG qui nous ont aidé à progresser dans cette recherche. Ici, nous voulons remercier M. Charles Alain MBA pour tout le mal qu'il s'est donné pour la finalisation de ce document.

Nous exprimons notre gratitude à tous nos camarades pour leur apport en termes d'ouvrages, de complément de savoirs ; nous pensons tout particulièrement à Yannick FOUTA, Vincent De Paul BANANE, Blaise MEKA, Anne NGO MAHI.

Je ne saurais terminer sans remercier tous mes amis et connaissances pour leur soutien inconditionnel.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

GRECG : groupe de recherche des étudiants et chercheurs en grammaire

LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMA

Tableau 1 : récapitulatif des formes de l'article défini en français. P. 15

Tableau 2 : récapitulatif des occurrences, p.44

Tableau 3 : récapitulatif de la qualité des écarts, p.45

Schéma : de la psychomécanique de Guillaume, p.24

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SUJET

Dans la grammaire scolaire traditionnelle, l'article est présenté comme « *le déterminant minimal, le mot qui permet à un nom de se réaliser dans une phrase, si le sens ne rend pas nécessaire un autre déterminant.* » (Grevisse et Goosse, 1982). Le contraste qui réside entre l'article défini et l'article indéfini ne se rapporte qu'à l'idée du connu et du non encore connu. Cette description ne peut pas concrètement expliquer le choix de l'article défini ou indéfini parce qu'elle se limite à la phrase. Pourtant, c'est le contexte dans lequel s'insère celle-ci qui conditionne l'emploi de *le* ou de *un*. Ce contexte implique ce que la linguistique moderne appelle **la référence** (Riegel *et al.* 1994). La compréhension du fonctionnement de l'article repose sur des considérations sémantiques, syntaxiques et pragmatiques.

MOTIVATIONS

Notre recherche émane des motivations scientifique et personnelle.

Sur le plan scientifique, premièrement, la tendance actuelle à l'École Normale Supérieure de Yaoundé est de privilégier les travaux à orientation didactique. La grammaire textuelle, est le champ d'application d'une telle étude.

Deuxièmement, parcourant les journaux, nous avons remarqué une abondante utilisation de l'article défini. Nous avons à cet effet pensé à en chercher les raisons, tant il est vrai que la manipulation de l'article défini constitue un phénomène qu'un futur enseignant gagnerait à éclairer à travers une analyse sérieuse.

Il peut paraître banal de parler du déterminant, étant donné que dans l'enseignement de la grammaire des langues, nous estimons que les classes grammaticales comme le verbe ou le nom méritent plus d'attention parce que beaucoup plus laborieux. En fait, la fonction de la langue est principalement dépendante du lexique, lequel devrait répondre aux besoins et aux attentes de ses usagers.

PROBLÉMATIQUE

Des neuf classes de mots que comporte la grammaire, nous nous sommes intéressés à la catégorie des déterminants, notamment l'article défini. Dans un milieu dominé par des langues maternelles qui n'intègrent pas tous les déterminants en général et plus particulièrement les articles, il est parfois difficile de cerner les différents sens de chacune de ses formes. Le choix de notre sujet est orienté vers un motif d'apprentissage et donc didactique, comme le veut notre profession.

Les articles semblent être la partie la plus simple du discours, à cet effet, elle nécessite une profonde analyse de notre part. Il conviendrait pour notre propre gouverne de revisiter les contours de l'article défini.

Certains usagers camerounais de la langue française font un emploi erroné de l'article défini ; ils ont tendance à en confondre avec l'indéfini. Et, c'est fondamentalement ce problème, auquel viennent se greffer d'autres, qui motive notre travail d'analyse. Aussi ignorent-ils que l'article défini a des valeurs dont il faut tenir compte dans le discours ; car son mauvais emploi entraîne des écarts au triple plan syntaxique, sémantique, et même pragmatique, étant donné que les programmes scolaires sont assez laconiques sur la question en dehors de leur fonction de déterminant.

En effet, la lecture des journaux nous a permis de remarquer qu'il existe de sérieuses confusions. Ils accusent donc un grand nombre d'incorrections dans ce domaine sur le plan syntaxique. Ainsi, ils utilisent confusément :

- l'article défini au lieu de l'article indéfini ;
- l'article défini au lieu de l'article zéro ;
- confusion des formes.

Toutes ces défaillances signifient clairement que la connaissance et l'usage de l'article constituent un domaine qui fait encore obstacle à la performance de l'expression.

Nous nous proposons d'examiner l'article défini à travers des journaux afin de mieux le manipuler, tant le contenu est vaste et diversifié. Dans les énoncés, il est récurrent de voir un article défini à la place de l'indéfini, et vice versa. Il est donc question de savoir ce que c'est qu'un article défini, son rôle et son apport syntaxico-sémantique. Il nous revient donc de décrire, d'expliquer et d'analyser cet article dans ses différents emplois puis d'identifier les éventuels motifs de cette confusion et de l'usage défectueux des articles.

L'utilisation de l'article défini ne pose pas toujours de réel problème mais il y a sans doute des méprises qu'il convient de relever. Dès lors, comment fonctionne l'article défini

dans la presse ? Quelles en sont les valeurs qui ne sont pas respectées? Qu'est-ce qui justifie ce mauvais emploi ? Quel est leur impact au niveau des locuteurs ?

HYPOTHÈSES

En français ; le nom s'actualise généralement par l'article et ses hypothèses. Cette actualisation s'opèrerait de manière intrinsèque au moyen des classificateurs. Ce faisant, l'usage des déterminants serait facultatif dans la plupart de nos langues maternelles.

Les valeurs qui poseraient le plus de problèmes dans la presse écrite seraient la valeur particularisante, la valeur d'unicité et la valeur emphatique qui a le plus bas pourcentage d'emploi.

Le mauvais emploi résulterait de l'ignorance des journalistes sur la question de l'article, dans la mesure où les programmes scolaires ne permettent pas l'approfondissement de la notion d'article.

L'appropriation du bon usage de l'article défini permettrait de meilleures productions.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Afin de réaliser ce travail et d'acquérir d'amples connaissances, nous nous sommes abreuvés des travaux des auteurs. Nous avons au préalable lu plusieurs travaux qui nous ont permis d'avoir les règles d'usage de l'article défini.

Dubois *et al.* (1961 : 46), définissent l'article défini comme un petit mot variable qui se place à la gauche du nom et qui lui impose le genre et le nombre. On en distingue trois types d'article : l'article indéfini, l'article partitif et l'article défini. Pour ce dernier, il situe le nom et lui apporte à chaque fois un sens pouvant être celui d'un adjectif indéfini, soit celui d'un adjectif démonstratif, ou alors d'un adjectif possessif. Il a pour fonction d'apporter de la précision au nom qu'il accompagne. Cet environnement le fait par conséquent varier morphologiquement : devant un nom masculin, il prend la forme *le* ; au féminin, il devient *la* ; devant un nom à initial vocalique ou commençant par un *h* muet, il s'élide en *l'*.

De plus, ces auteurs (op.cit. : 47), font ressortir le mode d'emploi de l'article défini. Il est usité devant les noms désignant les grandes familles, les œuvres d'art, les adjectifs

qualificatifs placés devant les noms de personnes de renom et jadis les noms d'artistes. Par contre, il ne s'emploie pas devant les locutions verbales, les proverbes, les longues énumérations, les compléments de matière, les noms en apposition.

La lecture de cet ouvrage a permis de distinguer les conditions dans lesquelles l'article sera présent ou non devant un substantif. Ils énoncent les variétés de l'article défini ; ils mettent en évidence le fait selon lequel l'article n'est plus seulement une unité linguistique neutre, mais une composante pouvant signifier quelque chose en fonction du texte. Cependant, les auteurs ne démontrent pas clairement les différents sens d'utilisation de l'article dans un texte.

Chevalier *et al.* (1964), quant à eux, disent de l'article qu'il s'emploie auprès d'un substantif représentant une chose ou un être déjà connu, pour lequel on a une référence soit dans la phrase, soit dans la pensée. Ils énoncent clairement les valeurs d'emploi de l'article défini, dont il dénombre neuf au total. Il s'agit donc de la valeur anaphorique, dans laquelle le nom est accompagné d'un adjectif qualificatif, d'une proposition relative. Avec la valeur de notoriété par laquelle le substantif renvoie à une réalité connue par l'habitude. Pour la valeur d'unicité, l'article défini vise un substantif conventionnellement désigné comme unique en son genre. Lorsqu'il s'oppose à l'article indéfini et marque l'appartenance à une espèce, la valeur est plutôt généralisante, mais elle est démonstrative si l'article est sensiblement l'équivalent du démonstratif. En revanche, la valeur emphatique met l'accent sur le caractère unique et universel du substantif. Elle apparaît généralement dans les phrases exclamatives, dans certaines formules, ou dans les affiches. L'article défini a une valeur possessive lorsque le substantif est déterminé par la présence d'un possesseur. Concernant la valeur référentielle, il reprend un substantif qui a déjà été mentionné dans la phrase. Enfin, la valeur particularisante envisage un cas particulier proche de l'article indéfini.

Ainsi détaillées, les valeurs d'emploi de l'article complètent les variables présentés par Dubois. Toutefois, Chevalier *et al.* évoquent le fait que tout énoncé se conçoit d'abord dans la pensée avant d'être exprimé ; mais n'étudient pas en profondeur les conditions de production des actes de langage qui devraient être pris en compte.

Bonnard (1986) pense que, de tous les déterminants existants en français, l'article est le plus utilisé, mieux que les adjectifs possessif et démonstratif. Sa fréquence considérable relève du sens abstrait de l'article défini. De plus, il est parfois employé en association avec d'autres déterminants : ce qui justifie la désignation particulière d'*article*. La fonction de tous les articles est de *marquer la valeur nominale (...) donc le sens réel du*

nom. L'auteur associe deux autres fonctions à cette première : *le nombrable* et *le continu* marquant la quantité. L'article donne la classe du nom à un mot ou à un groupe de mots quelconque. S'agissant du sens réel du nom, Bonnard énonce à cet effet que les *signifiés* sont des idées abstraites. Le *réfèrent* désigne tout élément du monde réel. Le *signifié* virtuel renvoie à la fois au *signifiant* et au *réfèrent (réel)*. Le réel est donc conçu comme tel lorsque le locuteur et l'interlocuteur peuvent le situer dans l'espace et dans le temps : *moi, ici, maintenant*. Ainsi, un nom comme *camion* peut renvoyer à une infinité d'objets ayant certaines propriétés. Dans le dictionnaire, ce nom a un sens virtuel ; mais les déterminants en général et l'article défini en particulier l'actualisent.

L'analyse ainsi menée par l'auteur sur l'article et sur tous les éléments qui s'y rattachent s'avère minutieuse. Elle permet de déterminer non seulement les fonctions de l'article défini, mais aussi de comprendre les notions de *réfèrent*, *signifié*, *signifiant* et *énonciation* qui nous aideront à fixer notre étude sur un support solide.

Dans son ouvrage posthume publié par Cervoni *et al.*, Moignet (1981) expérimente la psychomécanique en passant par l'article pour démontrer la complexité de la langue. Ils définissent l'article comme un pronom d'une espèce particulière, qui est la forme du nom, précédant le nom. Autrement dit, la forme est ce qui donne de la substance au nom : le discours. Le mot lexicalisé reste une notion, employé dans le discours, il devient une matière. En effet, l'article est l'équivalent du substantif c'est pourquoi les auteurs ont situé cet examen dans *la partie de la langue non-prédicative*. Les autres fonctions de l'article sont : mot d'appel, apport au nom, support ; il ne saurait donc être employé seul, car c'est l'élément sur lequel s'appuie le substantif pour faire son apparition dans le discours ; d'où les notions d'apport et de support. Pour Moignet, hormis son rôle d'actualisateur, l'article est vide ; c'est-à-dire qu'il ne porte aucun signe, ni de genre, ni de nombre ; au contraire, il attend toute information du substantif. L'article défini porte la marque de la généralisation dont le système est emprunté au latin. Cette généralisation est synonyme de la valeur démonstrative. Le démonstratif dévoile la pensée, la réalité présente dans la conscience des interlocuteurs au moment de la production de l'énonciation. Le défini de généralisation pouvait aussi désigner la notoriété. Moignet (op. cit. : 135) relève que les articles définis contractés *au, aux (à le, à les), du, des (de le, de les)* sont des cas qu'il appelle *allatifs* et *délatifs* ; ce qui veut dire qu'ils marquent soit un mouvement de rapprochement avec la préposition *à*, soit un mouvement d'éloignement avec la préposition *de*.

Cet ouvrage pourrait se situer dans une sorte de critique de toute thèse qui sous-tend que l'article a un sens dans le discours. Moignet soutient en effet que l'article à lui seul ne

signifie rien, mais c'est le nom qui lui donne une valeur. Le nom seul porte déjà la marque du genre, du nombre et le sens ou la valeur qu'il transmet au déterminant. Cependant, la particularisation et la généralisation dépendent du choix de l'article par l'énonciateur qui a déjà tout préparé dans son esprit. Cette analyse nous permet ainsi d'entrer de plein pied dans la théorie psychomécanique de Guillaume.

Ducrot et Scheaffer (1972) présentent la psychomécanique ou psychosystématique comme une théorie élaborée par Gustave Guillaume, dont l'objet est l'étude des différentes valeurs sémantiques que peuvent prendre un même élément de la langue dans le discours. La langue est une pure représentation de la pensée qui s'effectue dans le temps. Il est à noter que la conception des idées reste une opération intellectuelle qui demande un certain espace de temps. Pour Guillaume, *penser une notion, c'est la construire*, étant donné que chaque mot représente un système à deux entrées : l'une nommée signifié de puissance et l'autre signifié d'effet ou effet de sens. Le premier marque l'abstraction et varie selon l'environnement d'utilisation ; le deuxième quant à lui renvoie aux différentes valeurs que l'unité linguistique prend dans le discours.

S'agissant donc du système de l'article, les auteurs reproduisant Guillaume lui reconnaissent deux manœuvres dont *l'universel* (généralisation) et le *particulier* ; le premier est matérialisé par le défini *le* et l'autre par l'indéfini *un*.

Ndjaka (1991), dans son mémoire portant sur l'article défini, situe ce dernier dans une structure ; puisque les éléments linguistiques étudiés séparément n'aboutissent à aucun objet palpable. Le but est donc de mettre en commun toutes les composantes de la langue pour en découvrir leur fonctionnement. Pour cela, Ndjaka s'est servie des productions des élèves de 6e pour passer au crible l'utilisation de l'article défini. Elle examine de fond en comble la notion de texte et tous ses constituants que sont : le contexte, l'ensemble que forment les parties d'un énoncé et d'un discours ; la référence, elle, renvoie à une caractéristique d'un objet du monde réel. Celle-ci connaît deux formes : la référence virtuelle et la texture. Il entend par référence le mot tel qu'il existe dans le lexique, et la référence actuelle, donnée par l'article. La texture, c'est la macro-structure, c'est-à-dire la forme du texte, le sens, le contenu global. La cohésion fait d'un texte qu'il soit un tout indissociable comme la cohérence qui suit la progression thématique du texte. Le *thème* et le *rhème* sont deux concepts qui fonctionnent ensemble dans tout texte. Le thème est ce dont on parle, et le rhème gravite autour du sujet, lui apporte des informations supplémentaires. Par ailleurs, les termes comme référence, co-référence, anaphores, progression et définitivisation sont des concepts qui caractérisent la linguistique de textuelle.

Ce travail nous permet d'établir des relations de complémentarité et de continuité entre notre cadre théorique, la psychomécanique et notre méthode, la grammaire textuelle. Il convient de noter que des études plus récentes ont été effectuées sur l'article défini.

Les recherches sur l'article ont beaucoup évolué avec le temps. Chez Delatour *et al.* (2004) les valeurs qu'on attribue à l'article sont celles du nom. L'article défini est employé dans quatre principaux cas :

- lorsque le nom désigne une personne ou une chose connue ou unique :
 - 0a. *Le soleil* ; Delatour et al. (2004)
 - 0b. *Le président de la république préside le conseil des ministres du mercredi.*
- Lorsque le nom a une valeur générale :
 - 0c. *Le TGV est plus rapide que la voiture pour aller à Marseille.* Delatour et al. (2004 : 24)
- Lorsque le nom est déterminé :
 - soit par une proposition subordonnée relative : *La route que nous avons prise pour aller à Avignon traverse des paysages magnifiques.* ; Delatour et al. (2004 :24)
 - soit par un complément de nom : *La route de Brive à Cahors est très pittoresque.* Delatour et al. (2004 : 24) ;
- par le contexte : *Nous sommes rentrés en voiture de chez Nancy dimanche soir. La route est très encombrée.* Delatour et al. (2004 : 24)

Outre ces emplois, l'article défini se trouve devant :

- les noms géographiques : *l'Europe, les montagnes rocheuses.* Delatour et al. (2004 :25)
- les peuples et les langues : *les Italiens, l'hébreu.* Delatour et al. (2004 :25)
- les saisons, la date et les fêtes : *l'hiver, le mardi 7 septembre, la Toussaint.* Delatour et al. (2004 :25)
- les couleurs : *le vert.* Delatour et al. (2004 :25)
- le superlatif : *La tour Eiffel est le monument le plus célèbre de Paris.* Delatour et al. (2004 : 25)
- les titres de personnalité au masculin : *le général,* Delatour et al. (2004 :25)
- les noms de famille : *les Durand,* Delatour et al. (2004 : 25)
- pour exprimer une mesure : *3euros le kilo.* Delatour et al. (2004 :25)

- pour donner un chiffre approximatif : *Je pense qu'il a la quarantaine.*
Delatour et al. (2004 : 25)

Leur étude n'est pas éloignée de celle de Riegel *et al.* sus-évoquée, mais, à la seule différence que le mérite des sens revient au substantif et non à l'article. L'apport de cet ouvrage est qu'il nous permet de ne pas nous intéresser uniquement à l'article défini dans cette investigation mais également au nom qu'il accompagne. La limite de cette thèse réside dans le fait que toute unité linguistique est un système qui a son fonctionnement qui lui est propre ; dès lors, dire que l'article est un mot vide serait remettre cette hypothèse en question. En effet, si l'article ne représente rien devant le nom, pourquoi le locuteur a-t-il besoin de choisir un article avant de poser un acte d'énonciation ?

Lorsqu'on passe de la langue au discours, l'article est au service de l'actualisation. Ce passage peut amener un même article à changer de sens selon les contextes. Les difficultés de son emploi se situent donc au niveau du discours. Il est possible que plusieurs francophones ignorent que chaque article a une valeur correspondant à son emploi. Non sans négliger l'aspect socioculturel, cet écart serait également la résultante de l'influence des langues maternelles qui semblent ne pas intégrer cette catégorie grammaticale.

Par ailleurs, la langue est un système qui ne saurait être étudié sur la base de spéculations ou d'intuitions. Il est donc important de mener cette investigation dans un domaine déterminé nous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de la langue mieux de l'article défini en discours. La théorie qui nous intéresse est la psychomécanique de Guillaume. Elle est selon le site www.universalis.fr, consulté en mai 2018 :

la science des mécanismes fondamentaux de la pensée commune qui interviennent dans la genèse de la langue, conçue comme le système des représentations à partir desquelles il est possible par la médiation des signes appropriés, de produire des actes de langage et d'émettre des discours (purements mentaux ou réalisés par l'expression orale ou écrite).

Autrement dit, elle a pour but principal la description des phénomènes mentaux dans la construction d'un énoncé. La première étude psychomécanique de Guillaume s'est faite à partir de l'article en 1919 : *l'opération de la détermination.*

En outre, nous avons cru bon de revoir les diverses analyses de l'article défini dans les grammaires. De ce fait, nous présenterons d'abord l'article en grammaire normative,

celle qui fonde les règles, et la psychomécanique qui prend en compte l'environnement de l'élément à analyser. Ensuite, interviendra la grammaire de texte avec ses principaux concepts sans lesquels le texte ne peut être pris en compte, étant donné qu'elle s'attache à analyser les relations inter-phrastiques dans un texte pour en dégager le sens global. Enfin, cette méthode est la meilleure en ce qui concerne l'enseignement de l'article défini.

La grammaire de texte, développée par des auteurs tel que Adam (2008), implique des structures qui doivent obligatoirement entrer en jeu : les notions de *texte*, de *contexte*, d'*énoncé*, d'*énonciation*, de *cohérence* et *cohésion*, de *référence* et de *cotexte*. Tous ces termes ont pour finalité le message et la portée phrastique, bref la communication.

Le choix de la grammaire textuelle n'est pas fortuit, il est justifié par la possibilité qu'il offre une meilleure analyse de la langue, laquelle est un tout organisé, un système dans lequel tous les éléments sont liés et fonctionnent les uns par rapport aux autres. À cet effet, Guillaume (1919) et Moignet (1981) ont accompli une tâche satisfaisante en procédant à une étude minutieuse de l'article. Cette étude est la suite complémentaire de la grammaire classique qui a montré des limites. Ils font comprendre que l'usage de l'article défini et de l'article en général ne dépend pas seulement des lois du langage mais également et surtout de la *pensée*, en utilisant le langage comme outil. Contrairement à Chomsky, qui développe le distributionnalisme c'est-à-dire la dépendance des constituants de la phrase, Guillaume prend en compte un domaine négligé du langage humain. C'est cette activité qui nous permet de saisir la portée du langage. Étant donné que l'usage de l'article permet l'expression de la nuance quantitative, la pensée du locuteur est prise en compte. Compte tenu des exigences de la situation de communication, la psychomécanique, en conjonction avec la grammaire textuelle, facilitera la mise en relief de l'article défini.

PRÉSENTATION DU CORPUS

Le lieu choisi pour notre étude est la presse écrite camerounaise, qui nous a semblé vaste et diversifiée. L'idée des journaux nous anime depuis le secondaire, où notre enseignant d'Histoire nous faisait présenter quotidiennement des informations au début de chaque leçon. Nous avons été impressionné par le nombre de personnes qui stationnent devant des kiosques pour lire les affiches et les journaux. Le plus intrigant est qu'elles ne lisent pas, pour la plupart, tout le journal, mais juste les grands titres. Ces derniers attirent le public et sont plus fréquemment des phrases simples ou minimales : sujet-verbe-complément. Ici, nous avons souhaité prendre de la matière au niveau des titres et dans les

rubriques ou apparaissent les répliques de la population. Le choix s'est donc porté sur *Kamer Info* et *Le Jour* de la période allant de 2016 à 2017. À la lecture, nous avons pu remarquer un emploi assez récurrent de la notion que nous voudrions comprendre puis certainement justifier. Le choix de ces journaux qu'on pourrait qualifier de *moins coûteux* a pour but de les appeler à plus de sérieux.

Pour mener à bien notre investigation, nous l'avons structurée en trois chapitres. Le premier chapitre situe l'article défini aussi bien en grammaire traditionnelle qu'en psychomécanique. Le deuxième chapitre décrira la notion de texte en grammaire textuelle, en convoquant les notions essentielles d'un bon énoncé. Le troisième est le lieu où nous analyserons les données recueillies tout en proposant un bon usage à chaque écart. Nous suggérerons enfin des pistes didactiques pour un enseignement plus approfondi de la notion de déterminants.

OBJECTIFS

L'objectif majeur de cette étude est d'ordre didactique ; aider les usagers de la langue, et plus précisément les journalistes à mieux employer l'article défini afin de créer un effet de sens plus attrayant dans leurs énoncés. Ce travail leur permettra d'établir une distinction entre les types et formes de l'article afin d'en faire bon usage aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Il est tout de même important de souligner que c'est l'article qui assure la cohérence et la cohésion d'un énoncé. Pour cela, il convient de décrire et d'analyser les erreurs concernant son emploi.

Les journalistes devraient à travers ce travail, comprendre qu'il ne suffit pas seulement de poser des phrases, estimant de ce fait avoir informé les populations, mais de chercher à bien agencer les mots afin de mieux communiquer avec le lectorat. Il ne faut pas oublier que c'est l'effet que produit la lecture dans l'esprit du lecteur qui le pousse à vouloir encore s'informer. Dans ces conditions, le message est unique puisqu'il est produit dans des conditions spécifiques découlant de la situation et de l'environnement : d'où la prise en compte des paramètres que propose la grammaire de texte dont le contexte et autre.

Le mauvais usage de l'article défini n'informe pas moins les lecteurs. D'ailleurs, serait-ce peut être là le code qu'utilisent les lecteurs eux-mêmes. Dans ce cas, les interlocuteurs se comprennent parfaitement. Cependant, en attendant l'adoption d'un français camerounais, les usagers en général, les journalistes tout particulièrement devront donc se conformer à la réglementation initialement prévue.

Comme la langue est un tout, étudier l'article défini indépendamment des autres constituants de l'énoncé, rendrait la tâche impossible à réaliser. Dès lors, il convient d'adopter une méthode précise pour l'analyse de cette classe de mot en grammaire textuelle. En ces termes, il faut donc décrire et analyser les pensées des journalistes pour l'emploi de l'article défini dans leurs productions concomitamment aux autres unités linguistiques.

Notre travail est réparti en trois chapitres, dont le premier traite de l'article défini tel que décrit par la grammaire traditionnelle, puis son fonctionnement en psychomécanique. Le second pose le problème de textualité, qui offre un champ d'application à la notion d'article défini. Le dernier propose une analyse du mauvais emploi de l'article défini dans les journaux choisis pour cette étude, dont *Kamer Info* et *Le Jour*.



CHAPITRE 1 :
L'ARTICLE DÉFINI EN GRAMMAIRE NORMATIVE

Les déterminants sont des unités fonctionnelles, placées avant le nom, qui permettent de construire des groupes nominaux pouvant constituer une phrase minimale. Ils sont indispensables aux noms et il est impossible de les supprimer. Chevalier *et al.* (1964 : 209) diront au sujet de la détermination que *dans le dictionnaire, le substantif est présenté seul. Il s'applique alors à l'ensemble de la substance qu'il évoque, sans limitation aucune.* C'est dire que le nom est un vaste chantier sans borne qui ne signifie rien hors d'un contexte d'usage. En effet, l'article est l'élément essentiel de la délimitation et de la précision du nom. La grammaire classique reconnaît deux types d'articles à savoir l'article indéfini *un* et l'article défini *le*, et la grammaire actuelle ajoute à cette liste deux autres types : le partitif *du, au, de la, de l'* et l'article zéro.

Le nom est une catégorie fondamentale, il a une matière notionnelle qui ne s'applique qu'à lui-même. En d'autres termes, c'est la seule catégorie à pouvoir être associée à un référent, c'est-à-dire, à un objet de la réalité extralinguistique. En français, pour que cette fonction référentielle soit effective, il faut que le nom soit généralement actualisé par un déterminant, faute de quoi, il reste virtuel. À ce sujet, Wagner et Pinchon (1991 : 46) affirment :

Il donne au substantif une assiette, pour reprendre le mot de Damaurette et Pinchon, ou si l'on préfère une assise ou base. Employé seul, en effet, sans déterminant spécifique, un substantif symbolise dans sa plus grande généralité la personne, la chose ou la notion qu'il évoque. Il y a des cas où les substantifs se présentent ainsi pour répondre à une exigence de sens du discours. Mais le plus souvent, un substantif a besoin d'être défini, et ce rôle revient aux déterminants qui l'accompagnent.

Cela étant, le déterminant permet de restreindre l'extensibilité du nom. Mieux encore, avant son actualisation, il a une existence purement virtuelle. Le substantif résulte d'un mouvement associant le niveau puissanciel, le genre et le nombre, et le niveau effectif qui manifeste sa structuration morphologique et son actualisation. Au niveau puissanciel, il est abstrait alors qu'au niveau effectif, il a un signifié concret précisé par le déterminant.

La détermination

L'article est une catégorie grammaticale qui, placé devant un substantif sert à le déterminer. Il précise le genre et le nombre du nom :

1a- *La* pièce (féminin, singulier)

1b- *Les* livres (masculin pluriel)

Connaissant l'importance de l'article dont l'usage en grammaire est de délimiter et de fixer la valeur de la classe du nom, Chevalier *et al.* (1964 : 213) rappellent qu'il *permet d'établir une différence entre le substantif virtuel, tel qu'il se trouve dans le dictionnaire, et le substantif déterminé, tel qu'il est utilisé dans la phrase.* Il conditionne ainsi le transfert d'un mot d'une catégorie quelconque à celle du nom. C'est ainsi que nous aurons :

2a. *Pour, contre* qui sont des prépositions, mais précédés d'un article, jouent le rôle de substantif : *le* pour et *le* contre ;

2b. Il en est de même pour *donner* et *recevoir* qui sont des verbes : *le* donner et *le* recevoir, ils sont substantivés grâce à l'article.

L'usage de l'article défini n'est pas aléatoire ; cependant, il peut avoir une visée pragmatique. Pour Maingueneau (1999 : 68), les articles *accompagnent obligatoirement les noms et forment un paradigme*: ce sont des *quantifieurs*.

L'article défini est un petit mot invariable qui se place à la gauche du nom et qui lui impose le genre et le nombre Dubois *et al.* (1961:46). De même, pour Marson-Zyto et Désalmant (2007 : 59), c'est un mot qui précède le nom, indique le nombre et souvent le genre, introduisant une détermination plus ou moins précise. Mieux encore, il se met devant un nom dont le sens est complètement déterminé Grevisse (2015 : 104). C'est un quantifieur et un réducteur d'intensité et d'espace ; sans lui, le substantif n'existerait pas. Il prouve l'existence et le caractère unique du référent Riegel (1996 :154). En fait, il n'apporte aucune information supplémentaire mais se joint au nom pour *l'actualiser* (Grevisse et Goosse, 1986 : 900). Riegel *et al.* confirment cette assertion lorsqu'ils estiment que : *sémantiquement, les déterminants participent à l'actualisation du nom* (2004 : 152).

Au regard de ce qui précède, nous retenons de l'article en général et du défini en particulier qu'il permet au nom de se réaliser dans la phrase. Sa valeur est intrinsèquement liée au nombre et au genre qu'il attribue au substantif qu'il accompagne. En d'autres termes, il confère le critère d'unicité et d'existence au nom, d'où sa fonction de *déterminant*. En ce

sens, l'article indéfini réduit le nom à une petite partie ; tandis que l'article défini lui donne une tension beaucoup plus générale.

1.1 Morphologie de l'article défini

Traditionnellement, l'article défini a quatre formes dont le singulier *le*, le féminin *la*, le pluriel *les* et l'élidé *l'* devant un nom qui commence par une voyelle ou *h* muet pour ce qui est des noms comptables, puis *du* et *au*. En grammaire française, l'article dit contracté, qui est défini, présente un paradigme : *au, du, de la, des* où l'on reconnaît le morphème *de* et l'article défini lui-même. L'emploi de cette catégorie correspond à des constructions qui précisent la quantité prélevée. L'emploi de la forme contractée est automatique après les verbes transitifs indirects. Ils servent également de complément du nom. Ces formes sont résumées dans le tableau suivant :

Masculin (singulier)	Féminin (singulier)	Masculin et féminin (pluriel)
le (l')	la (l')	Les
à + le = au de + le = du		à + les = aux de + les = des

Tableau 1 : récapitulatif des formes de l'article défini en français.

1.1.1 Spécificité de l'article défini

De manière générale, on retrouve *la* devant les noms propres de pays, de continents, de mers, de montagnes, de cours d'eau, d'îles : *l'Amérique, la France, la méditerranée, la Sardaigne*.

En outre, devant les adverbes *plus, moins, mieux*, suivis d'un adjectif ou d'un verbe au participe, *le* reste invariable. Il est en ce moment un élément de la locution adverbiale, quand il y a comparaison avec différentes intensités d'une même qualité, Grevisse (2016 :105).Cependant, il (l'article défini *le*) s'accorde lorsque la comparaison est établie entre des éléments d'espèces différentes. (*Ibid.*)

3a- *C'est pendant les vacances que leurs activités sont le plus florissantes.* (KI, 0079)

3b- *Comment la priorité est-elle accordée aux zones les plus touchées par l'épidémie ?* (KI, 0724)

L'aptitude de l'article défini à actualiser le nom sur la base d'une présomption d'identification par le destinataire peut s'exercer dans différentes conditions plus ou moins liées à la situation d'énonciation ou au contexte linguistique.

1.1.2 Genre et nombre du nom

Le genre et le nombre sont deux paramètres de formation du nom. Ils sont alors l'unique signe apparent de la variation du substantif et de tous les autres éléments variables de la phrase. La différence entre le pluriel et le singulier d'un nom n'est pas perceptible à l'audition, mais elle matérialisée à l'écrit et surtout en contexte. Cela dit, l'énoncé suivant signifie la même chose au singulier et au pluriel :

4a. *Le chien est carnivore = les chiens sont carnivores.* (Riegel et al.)

Les deux phrases équivalent parce que l'article défini *le* employé dans la première séquence a un sens général ; il s'agit d'une règle concernant tous les chiens du monde. Selon Grevisse et Goosse (1999 : 137), le nombre n'est attribué au nom que dans l'instance du discours. Il porte sémantiquement sur l'ensemble du groupe nominal, même s'il n'affecte que le nom, le déterminant ou l'adjectif qualificatif. Les structures suivantes servent d'illustrations :

4b. *Les gares *ferovieres (ferroviaires) et les aéroports seront pleins.* (K.I. ; 0257)

4c. *Les coupables s'exposent à la peine de mort.* (K.I. ; 0311)

À la lumière des occurrences ci-dessus, le singulier désigne un seul être ou une seule chose, et le pluriel plusieurs êtres ou plusieurs choses.

Par convention, chaque mot possède déjà une nature dont les articles *le* ou *la*, *sont porteurs d'un trait masculin ou féminin appelé genre* » Bonnard (1986 : 147). En effet, c'est le nom lui-même qui impose cette caractéristique à l'article à partir du lexique, c'est une exigence. Le genre est avant tout un mode de classement des substantifs. On dira donc : *la table, le chat* ; au lieu de : **le table, *la chat*.

En outre, le genre possède une valeur fonctionnelle en discours dans le discours ; l'accord du pronom en genre facilite le repérage du GN qui est placé avant : c'est donc une marque de *cohésion*. Yaguello *et al.* (2003 : 181). Pour Grevisse et Goosse (2007 :705), le genre est une propriété du nom qui le communique, par le phénomène de l'accord, au déterminant, à l'adjectif qualificatif, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom. Cela se matérialise par l'accord des articles et des adjectifs qui s'y rapportent comme suit :

4d. Mais la nouvelle mariée, sous le coup de la joie sans doute, les a postés sur snapchat. (K.I. ; 0636)

4^e. Selon une source interne de la CAF, *la compétition africaine* serait *décalée* de janvier à l'été. (K.I. ; 0538)

Les exemples ci-dessus montrent que le nom est porteur de genre. Il est en fait donneur de marques et les mots qui le déterminent sont preneurs de marques comme perçu plus haut.

Certains linguistes pensent même à retirer toute valeur sémantique à l'article afin qu'il ne renvoie qu'au genre et au nombre du substantif. Pour cela, il sera nécessaire de définir plus tard la notion de référence.

1.2 Les valeurs de l'article défini

La grammaire normative lui reconnaît huit emplois, et le neuvième est celui réservé à l'article indéfini. Ces emplois désignent en situation ou renvoient en contexte.

1.2.1 La valeur de notoriété

Pour Baylon et Fabre (1978 : 13), elle est la valeur de base de l'article défini. L'article vise un substantif supposé connu par le locuteur par l'habitude.

5a. Le nombre de pays disputant *la* phase finale augmenterait également. (KI, 0110)

5b. C'est *la* substance du message posté par Richard le mercredi 16 mars sur son compte facebook. (LJ, 0219)

5c. Selon I.T., le gouvernement va traquer *les* auteurs des émeutes. (KI, 0046)

L'article accompagne un substantif virtuel, qui ne renvoie à aucune référence palpable ou visible. Mieux, il permet d'identifier un référent unique en renvoyant à une de ses caractéristiques. De ce fait, en [5b], le nom *substance* est présenté comme un élément solitaire dans un système.

1.2.2. La valeur démonstrative

Elle découle du latin *ille* qui signifie *celui-ci* ou *celui-là* et qui désigne ce dont on vient de parler. Cet emploi donne la localisation précise dans l'espace.

6a. C'est vous qui gâtez *le* pays.

6b. Hum ! Il vaut mieux que je quitte vite *l'*endroit-ci.

6c. On risque de nous arroser aussi comme tous *les* regroupements interdits-là!

L'article est presque l'équivalent de l'adjectif démonstratif, en [6a], il est égal à *ce* ; en [6b] *cet* et en [6c] *ces*, ainsi que le précisent Chevalier *et al.* (ibid.). Généralement, on y retrouve les particules démonstratives *-ci* et *-là* qui marquent la proximité ou l'éloignement : les exemples 6b et 6c en font cas. Le nom est identifiable parce que le locuteur impose la présomption d'identification.

1.2.3. La valeur possessive

Elle vient de l'habitude, de ce à quoi on est rattaché surtout devant les noms désignant les parties du corps, des vêtements ou des facultés intellectuelles.

7a. C'est un gars qui rentre dans un bistrot, il est tout égratigné dans *la* figure, sur *les* bras, *les* jambes, bref pas mal amoché. (LJ, 0373)

7b. L'ambiance autour de vous restera douce et ambiante, avec des interlocuteurs à *l'*écoute. (LJ, 0337)

7c. Un père de famille meurt après avoir découvert que son fils a vendu *la* boutique familiale. (KI, 0425)

On n'emploie pas l'adjectif possessif ici car le rapport de possession est évident. De plus, la référence dénotée par l'article défini est clairement déterminée par d'autres indices

référentiels comme le nom ou le pronom sujet ; l'adjectif possessif devient alors inutile. Ces énoncés pourraient être présentés de la manière suivante : **la votre* écoute ; **la leur* boutique ; **la ma* figure. Ce sont les formes agrammaticales en français moderne ; c'est ce que Maingueneau (op. cit.) appelle *article possessif*.

1.2.4. La valeur généralisante ou d'extensité maximale

L'article défini détermine une référence identifiable, c'est-à-dire un groupe, une espèce ou une catégorie d'êtres ou même un concept. Il y a également une valeur distributive ou de répartition.

8a. *Les évêques se font la guerre.* (K.I. ; 0002)

8b. Le délégué départemental est descendu sur les lieux et a dit à *la* presse que ce n'est qu'une rumeur. (K.I. ; 0017)

8c La coupe d'Afrique *des* nations n'aura plus lieu en janvier 2019. (L.J. ; 0034)

Contrairement au singulier qui renvoie à l'objet typique par le reste du groupe nominal, le pluriel fait référence à tout ce qui se rapporte à la catégorie du mot ou de la notion désigné. Dans l'exemple [8a], le pluriel est le dénombrement maximal des objets de toute la classe; or dans la phrase [8b], c'est la synthèse de plusieurs éléments constitutifs un ensemble global.

L'interprétation générique est possible tant au singulier qu'au pluriel, cependant la manière dont les deux articles permettent d'atteindre la généricité est différente. À ce propos, Riegel *et al.* (1994 : 155) notent que :

Contrairement au singulier qui renvoie à l'objet typique désigné par le reste du GN [...], le pluriel générique de l'article défini invite à rechercher l'ensemble maximal des objets désignables par une telle expression.

Autrement dit, le pluriel implique une opération de généralisation plus hétérogène et, de ce fait, la généricité est moins complète qu'avec le singulier.

1.2.5. La valeur d'unicité

L'article défini présente cette valeur lorsqu'il accompagne une référence connue universellement comme unique en son genre.

9a *Le* soleil en trigone induit des changements, une mutation ou un changement. (K.I. ; 0297)

9b *La* neige est tombée à Dschang. (K.I. ; 0701)

9c Boko Haram : l'armée du Nigeria sous équipée pour soutenir *le* BIR. (L.J. 0306)

Dans ce cas, tout est convention, dans la mesure où une référence est reconnue exceptionnelle dans le monde réel. L'article indéfini est particulièrement proscrit dans de telles constructions. Tenons par exemple le [9a], on ne saurait dire *un soleil* parce qu'il n'y en a qu'un seul il n'a pas besoin d'être nommé.

1.2.6. La valeur référentielle

Une analyse référentielle affirme que le locuteur choisit un article défini seulement s'il peut supposer que son interlocuteur a les moyens de distinguer le référent en question de tous les autres référents de la même catégorie dans la situation d'énonciation.

10a. Le général de brigade et quatre militaires morts dans un crash d'hélicoptère a l'Extrême-Nord. K.I. ; 0110)

10b. Les présidents *du* Sénat et *de* l'Assemblée Nationale s'attaquent au SDE. (K.I. ; 093)

10c. Le préfet *du* Mfoundi cravate le maire de Yaoundé 4 et ses deux adjoints. (L.J. ; 0103)

En effet, l'article n'a de valeur dans ce cas qu'en situation d'énonciation. Il indique généralement les lieux comme dans [10a] et [10c], donc la localisation géographique, les institutions de référence supposées connues du récepteur, [10b].

1.2.7. La valeur anaphorique

Ici, l'article seul ne remplit pas la fonction de détermination. Il y a dans la phrase d'autres éléments qui complètent cette valeur. Les adjectifs qualificatifs épithètes, les compléments de noms, des propositions relatives apportent un support appelé *double*

détermination. Parfois, le référent a déjà été introduit dans le discours ; il s'agit donc d'une reprise.

11a. Je suis *le* seul africain qui exerce des responsabilités dans un club de la liga. (K.I. ; 0823)

11b. Elle a consulté *un* médecin et *le* médecin lui a recommandé le repos. (L.J. ; 401)

11c. *Le* tout premier bateau a accosté au port de Kribi. (LJ ; 0520)

Cette valeur est proche du démonstratif car l'article défini identifie un substantif déjà évoqué au moyen d'une description identique ou différente. Il emploi des hypéronymes ou des termes évaluatifs comme le mentionnent Riegel *et al.* (2016 : 283). Lorsqu'il ne réfère pas à la situation d'énonciation, il peut référer à un objet qu'on présuppose existé et qui se trouve exprimé dans l'énoncé. Dans ce cas, l'environnement n'est pas explicite mais exposé par *l'enchaînement des mots*, (mémoire de licence 1, consulté en ligne le 30 juillet 2018).

1.2.8. La valeur emphatique

De par ses emplois, l'article défini met en place des jeux de style. À cet effet, cette tournure permet de rendre unique ce qui ne l'est pas ; par là même, il facilite le passage du réel au virtuel, du concret à l'abstrait selon Baylon et Fabre (1978 :15).

12a. Le Zimbabwe est *le* pays le plus développé d'Afrique après l'Afrique du Sud. (K.I. ; 0218)

12b. C'est *le* mariage le plus court de l'histoire.

12c. Voici *les* parcours des nouveaux DG nommés par le Chef de l'Etat. (L.J. ; 0069)

Dans ces énoncés, nous remarquons la présence des présentatifs qui viennent renforcer cet effet de style recherché par le locuteur. Lié à l'emploi du démonstratif, [12b] et [12c], l'article fait appel à une qualité unique de la notion évoquée, une insistance de l'imagination, sans doute pour produire ou exprimer une émotion péjorative ou méliorative.

1.2.9. La valeur particularisante

Pour Wilmet (1983), l'article donne la limite d'un pôle (+) ou d'un pôle (-) au nom qu'il appelle « extension nominale » : il parle donc d'extensité monérique.

13a. *L* homme est parti à la gare. (K.I. ; 0118)

13b. Le ministre André désamorce *la* grève dans les hôpitaux publics. (K.I. ; 0040)

13c. *L'*homme aux 86 épouses, est mort à l'âge de 93 ans. (K.I. ; 0042)

En emploi spécifique, l'article défini réfère à des individus que le récepteur peut identifier à partir de la classe représentée par le nom et ses expansions et compte tenu des connaissances que lui prête l'émetteur.

1.3 L'article défini en psychomécanique

1.3.1 Délimitation de la théorie

La psychomécanique du langage, encore appelée structuralisme guillaumien, a été mise sur pied au XX siècle par le linguiste français Gustave Guillaume. Cette théorie a l'avantage de poser les structures énonciatives comme résultat d'un processus complexe associant les deux plans énonciatifs : langue et discours. C'est une approche attentive aussi bien aux contraintes du système linguistique qu'au discours et à son contexte. D'après cette théorie, les mots fonctionnent comme des *cinèses* ; c'est-à-dire qu'ils sont polysémiques et polyfonctionnels. La psychomécanique est en fait un courant poststructuraliste, prolongement du structuralisme. Cette dernière est de Ferdinand de Saussure qui s'est intéressé bien avant Guillaume au langage dont il a souligné la complexité en établissant la dualité langue/parole. Il considérait la langue comme la somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau. S'opposant donc à celle-ci, la parole est la manifestation individuelle. La langue constituait ainsi la partie psychique, invisible, et la parole la concrétisation de la pensée individuelle. Le terme parole évoque la seule actualisation post-énonciative de la pensée. Dans une perspective révolutionnaire, Guillaume posera à la place de la parole, le discours comme englobant toutes les manifestations post-énonciatives.

La dynamique des faits de langage est effectivement au centre de cette linguistique. Elle repose sur la dichotomie langue / discours. Dans l'acte de langage, il existe un niveau virtuel et un niveau concret qui passe par le locuteur. Ce dernier puise dans le fond lexical qui existe de manière permanente en langue pour construire l'acte de discours. La théorie psychomécanique est un processus qui s'opère en deux étapes indissociables et complémentaires :

l'idéogénèse, chez les guillaumiens, est la langue dans son statut de données abstraites, où le mot est complexe, non précis, non orienté ou non effectif. Le processus commence avec la langue ; c'est un stade pré-morphologique, pré-syntaxique, pré-lexicologique, pré-stylistique, le sens se conçoit dans la pensée. La *morphogénèse* est la performance, donc le lieu où la phrase est déjà formée de manière cohérente et selon une visée discursive. Le mot devient ce qu'on a voulu qu'il soit, il s'agit du discours ou la langue donne une orientation bien définie au mot.

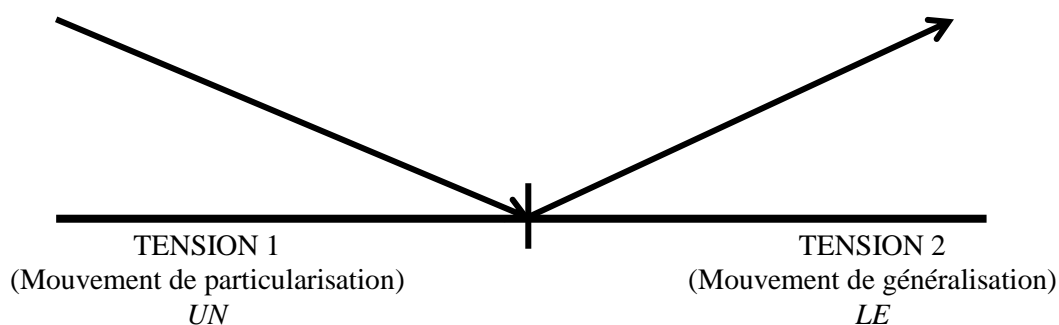
La psychomécanique est une théorie qui fonde son étude sur l'intuition d'un énoncé ; elle s'appuie plutôt sur la visée énonciative ou l'intention de l'énonciateur. Ducrot et Schaeffer (1972 : 72) s'accordent à dire que l'article est la classe la plus complexe qui présente deux limites : la généralisation et la particularisation (1995). Dans l'histoire du langage, l'article et le substantif constituent des réalités grammaticales inséparables l'une de l'autre. Moignet (1981 : 130-132) le définit comme *la forme du substantif...et la dérivée du système du nombre*. Il continue en affirmant que l'article n'est pas un mot isolé mais un système reproduisant nettement la pensée (op. cit. p.131). Pour Guillaume, la grammaire traditionnelle a tort de considérer l'article comme un élément insignifiant du lexique pour la simple raison de son absence dans les autres langues. Il est aussi important car c'est lui qui crée la partie du discours transprédicative et le substantif, lui, est prédicatif. Contrairement aux grammaires qui considèrent l'article défini comme un *démonstratif affaibli* et l'indéfini comme *numéral affaibli*, la tendance guillaumienne les définit comme des *instruments de diminution et d'augmentation de l'extensité nominale*. Les grammaires précédentes étudient les éléments séparément dans la phrase, or guillaume, lui, le fait syntaxiquement. Ainsi le sens d'un article se construit dans un énoncé car la détermination ne se fait pas qu'avec l'article ; mais, elle prend en considération le signifié du groupe nominal constitué du nom et son expansion, schématisé de la manière suivante : G.N.=N+Expansion (disponible sur <https://www.persee.fr>, consulté le 18 aot 2018). Il s'agit donc de l'étude du contexte. Ducrot et Schaeffer (op. cit. 73) mettent un point d'honneur sur les effets de sens. Ils expliquent cependant que:

L'énoncé selon lequel un soldat français résiste à la fatigue, peut être mis dans la bouche d'un soldat qui refuse de se plaindre, et s'applique à lui-même, dans un fier mouvement de particularisation, l'image de la vertu nationale. L'énoncé avec le, au contraire, conviendrait à un expert militaire, qui conclut, par induction généralisante, à partir d'observations réalisées sur des cas particuliers. L'orientation du temps opératif contenu dans le signifié de puissance, et définie en langue, se maintient ainsi dans l'effet de sens instantané produit par le discours.

L'analyse d'un énoncé doit passer par une description du contenu en tenant compte du signalement donné par l'article défini sur l'émetteur, le référent, le contexte et le récepteur.

S'agissant donc de l'article, Guillaume fait remarquer que la consécution des mouvements de particularisation et de généralisation représente l'activité même de la pensée, qui opère en elle-même une saisie de cette activité au moyen de coupes portées par le travers de la ligne vectrice.

SCHÉMA DE LA PSYCHOMÉCANIQUE SELON GUILLAUME



1.3.2. L'article défini : apport et support

Déterminant spécifique du substantif, l'article est à la fois apport et support, deux notions qui se comprennent par leur sens propre. Dans la phrase, les constituants s'appuient les uns sur les autres se complétant. L'article défini est donc apport lorsqu'il donne du crédit à l'unité virtuelle en y ajoutant des informations soit par précision ou par prédication (disponible sur [https:// revije.ff.uni lj.si](https://revije.ff.uni-lj.si). page consultée le 18 août 2018). Pour Dumarsais, (1972 :722), il s'agit d'un élément« qui ne signifie rien de physique : il est donc apport au nom ». Mais c'est lui qui impose le genre et le nombre au substantif qu'il accompagne. À cet effet, Moignet (1981 : 130) dira qu'il est apport notionnel parce qu'il accueille la contribution de toute espèce de matière reconnue en langue comme substantivée. C'est le rhème qui transmet des informations nouvelles sur le thème ; il est plus informatif et vient généralement après le thème Yaguello et al. (2003 : 164).

14a. C'est le moment de vous pencher sur *la* situation de façon à bien préparer le terrain *des* futurs exploits. (K.I. – 0347)

Les articles *la* et *des* sont des rhèmes à valeur démonstrative car ils complètent l'information non achevée dans la phrase.

En revanche, l'article défini est support quand il accueille l'information que lui apporte le nom. Ici, l'article est le thème, ce dont on parle. Aussi, l'article défini signale toute information connue et un référent dont l'existence ne saurait être mise en cause mais confirmée par l'allocutaire. C'est le cas de l'article à valeur d'unicité, c'est-à-dire que le nom en lui-même renvoie à une réalité qui est unique en son genre ; en ce moment l'article sert de support car il apporte de la crédibilité au substantif. L'article défini marque le thème et la pluralité car il fait partie des déterminants déictiques qui sont des quantificateurs. Il désigne en situation, c'est-à-dire qu'il n'a de sens qu'en contexte. On pourra donc dire que l'article défini est support parce qu'il a un fonctionnement déictique et thématique.

15a. **Le** sort d'Ayah est actuellement entre les mains de ses collègues de la cours suprême. (L.J. – 0672)

L'article défini *le* a une valeur d'unicité et est en position de thème.

Déterminant jouant un rôle très important dans le processus d'actualisation du nom dans la langue française, l'article apparaît sous plusieurs formes : articles défini, indéfini,

partitif et zéro. De manière classique, l'article défini est une unité fonctionnelle qui, antéposée au nom, permet de construire un syntagme nominal minimal constituant la phrase.

Il peut être résumé dans ses différentes valeurs d'emploi de la manière suivante :

- il désigne une entité unique (valeur d'unicité) ;
- il évoque une entité abstraite non comptable (valeur de notoriété);
- il indique une réalité identifiable par connaissance d'une autre réalité déjà identifiée ;
- il reste identifiable par les expansions (valeur anaphorique) ;
- il est repérable par le contexte physique et psychologique des interlocuteurs (valeur référentielle) ;
- il s'identifie par la présomption de reconnaissance du locuteur (valeur démonstrative) ;
- identifiable par l'acte d'appropriation (valeur possessive) ;
- désigne l'ensemble d'une classe (valeur généralisante) ;
- renvoie à un objet ou élément spécifique (valeur particularisante).

Par ailleurs, la tendance guillaumienne présente le défini comme *un instrument d'augmentation de l'extension maximale* ; c'est-à-dire que l'article n'est plus ce petit mot insignifiant mais une unité linguistique ayant une valeur contextuelle et délimitation elle (op.cit.). Il inclut donc la fonction nombrante. Guillaume met un accent particulier sur l'intention ou l'intuition énonciative : la visée phrastique. C'est cet aspect que tentera de résoudre la grammaire textuelle, dans le prochain chapitre, qui vient en complément à la psychomécanique.



**CHAPITRE II : ÉTUDE DES NOTIONS DE LA GRAMMAIRE DE
TEXTE**

L'étude de la grammaire se fait principalement dans une phrase. Cependant, même un texte composé de phrases correctes sur le plan orthographique peut être considéré comme incorrect parce que mal construit. Bien sûr, il est impossible de communiquer sans une bonne connaissance des règles grammaticales. Ainsi, pour mieux analyser et comprendre le fonctionnement de l'article défini en psychomécanique, il convient de le situer dans une structure : le texte, car le contexte l'implique. Définie par Adam (2008 : 18), la grammaire de texte est cette étude dont le but est *de décrire et de théoriser une compositionnalité qui doit être approchée par niveaux d'organisation et de complexité*. Autrement dit, pour décrire des relations contextuelles, la linguistique ne peut se concentrer seulement à l'espace de la phrase mais doit s'étendre à celui du texte. Étude du langage humain, la linguistique ne saurait se limiter à l'usage des segments de phrases isolés. Cependant, avant de passer à l'analyse de nos occurrences, il importe de définir les notions nécessaires à la compréhension de notre investigation.

Étant donné que nous nous sommes inspirée de la psychomécanique dans nos recherches théoriques, il convient de signaler ici que ce modèle intervient essentiellement dans le but de compléter cette approche et poser une démarche à suivre pour l'analyse de l'article défini, en la situant dans un support. La psychomécanique décrit l'article de manière théorique et spéculative, mais, la grammaire textuelle lui donne un fond. En d'autres termes, il est question, pour nous, d'adapter la grammaire de texte par les savoirs savants de la psychomécanique. Ceci ne saurait donc être une étude comparative des deux approches.

2.1 La langue

Canal essentiel pour la communication entre les hommes et les cultures, la langue est le seul moyen d'existence du texte. D'après Saussure, la langue est *un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* (Saussure, 1995 : 25). Elle est une symbolique, également un moyen d'intercompréhension communicationnelle. À contrario, le langage désigne la faculté réservée uniquement aux humains relevant des phénomènes mentaux, naturels. La communication est alors une fonction du langage, par conséquent un besoin naturel. C'est à ce propos que Martinet décrit la langue comme :

Un instrument de communication selon le lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes... (Martinet 1991 : 20)

C'est dire que la situation géographique et la culture influent sur l'homme de manière générale. La langue a deux formes qui lui sont propres, une orale et une autre écrite. Mais, il existe aussi une forme écrite et orale. Dans le cadre de notre étude, c'est cette dernière forme qui nous intéressera beaucoup, car c'est certainement le problème de transposition que rencontrent nos journalistes. Cette difficulté à rapporter les propos recueillis sous forme écrite. La communication orale se distingue par l'utilisation des moyens extralinguistiques. Ces moyens accompagnent chaque discours mais aussi expriment le ressenti du locuteur à l'égard du sujet de communication et de son interlocuteur.

Aussi, la langue parlée est-elle spontanée et directement rattachée à la situation dans laquelle la communication se déroule. Moirand (1990 : 8) ajoute une fonction de représentation à la communication, basée sur le fait que les hommes utilisent la langue, entre autre, pour décrire des personnes ou des choses après les avoir vus. La langue écrite, elle, est *différée et hors contexte* Riegel *et al.* (2009 :30)

Concernant le discours lui-même, la syntaxe est parfois simplifiée, les phrases se répètent mais chaque phrase peut avoir sa construction.

En outre, cette forme de la langue est caractérisée par l'informalité, à ce propos le discours peut être subjectif ou émotionnel, dynamique et concret. La langue écrite est différée ; ce qui veut dire que le texte n'est pas reçu au moment de la réalisation, pourtant il porte toujours cette marque de la subjectivité de l'énonciateur.

2.2 Le texte et l'énoncé

Deux conceptions du texte sont à distinguer : la première est l'*abstraction* et la deuxième la *concrétisation*. Ce faisant, le texte est une suite d'éléments ayant une hiérarchie, un sens et une progression. Cette notion a été théorisée par des linguistes et comporte des éléments qui nécessitent d'être intégrés. Le texte est dit abstrait dans la mesure où il n'est que l'exécution des règles et des unités linguistiques dans leur complexité. Il est considéré comme concret par le fait que chaque texte figure comme *un énoncé complet* (Adam, 1999 :40) faisant l'objet d'analyse textuelle. C'est une réalisation concrète du discours qui représente un choix volontaire des éléments constitutifs de la langue. Cette idée est défendue par Halliday et Hassan (1976 : 293) en ces termes que reprend Ndjaka (1991 : 23)

“ A text does not consist of sentences; it is realized by, or encoded in sentences. In other words, it is not simply a large grammatical unit, something of the same kind as a sentence but different from it in sign – a sort of super sentence. A text is best thought of not as a grammatical unit of all, but rather as a unit of a different kind: a semantic unit”.

Écrit ou parlé, tout acte de communication s'étend au-delà d'une simple phrase, mais doit remplir les conditions d'un texte. Ces conditions constituent l'homogénéité sémantique posée entre les deux pôles de la communication à savoir l'énonciateur et le récepteur.

L'énoncé est l'unité textuelle élémentaire résultant d'une production langagière qui forme un fait de discours. L'énoncé peut prendre une forme phrastique ou non.

En parlant du texte, Adam (1999 : 39) le schématise comme suit :

Texte = discours + conditions de production

Discours = texte + conditions de production

Ceci revient donc à dire que dans le discours, on retrouve le contexte ou condition de production et le texte lui-même. Ce dernier est par conséquent la réalisation du discours. Un texte mal construit pose non seulement un problème linguistique mais également un problème sémantique puisque différentes informations sont mises en relations et exprimées par des moyens linguistiques, conformément à l'intention de l'auteur et à ses conditions de la situation d'énonciation. De ce fait, le texte, objet d'attention de la grammaire textuelle, fait appel à des réalités du monde physique pour créer un univers linguistique propre à la situation de communication. Tout compte fait, le locuteur ne s'inspire que du vécu quotidien pour donner du sens et de la logique dans sa production de manière tout à fait cohérente.

2.2.1 Cohérence

La cohérence est ce qui fait qu'un texte soit perçu comme tel, elle constitue la textualité. Un texte devient cohérent pour un lecteur lorsqu'il retrouve une relation de dépendance entre les informations fournies. Riegel (2009 :603) parle de la cohérence comme

une fonction propre au discours mettant en relation les conditions de production d'un énoncé. Il poursuit en déclarant que pour une communication écrite efficace, il est nécessaire d'acquérir *un savoir communicatif formel* et *une fréquentation assidue de l'écrit*. Un texte doté de cohérence est donc composé de parties dont le sens s'exprime en fonction du sens global. L'une des définitions du texte est *suite cohérente de phrase* ; autrement dit, le mot **cohérence** est indispensable car c'est lui qui assure la textualité. C'est grâce à ce phénomène que les phrases sont liées entre elles : chacune devant être thématiquement cohérente à la précédente. En effet, Riegel (ibid.) définit la cohérence comme *une propriété de discours, qui est mis en relation avec les conditions de l'énonciation, alors que la cohésion est une propriété du texte qui est envisagé fermé sur lui-même*. Un texte cohérent renvoie donc à une connaissance du monde réel et de la situation partagée par l'émetteur et son récepteur. La cohérence textuelle est, dans une certaine mesure, prise en charge aussi par le choix des expressions renvoyant à un même thème : le champ lexical. Riegel (2009 : 604) mentionne encore des règles de cohérence textuelle figurant au nombre de trois : la règle de répétition, la règle de progression et la règle de non-contradiction.

La première règle repose sur une qualité obligatoire du texte d'inclure des éléments qui se répètent de phrase à phrase et qui garantissent ainsi la continuité thématique. Il s'agit des reprises donc des anaphores.

La deuxième règle signifie que pour qu'un texte soit cohérent, il faut que le locuteur en le lisant acquière de nouvelles informations. La règle de progression formule en même temps le principe de la communication et partant le transfert de l'information. S'il n'y a pas de progression, un texte ne se développe pas ; Riegel (ibid.)

La règle de non-contradiction est fondée sur une base d'éléments qui se contredisent soit implicitement, soit explicitement Riegel (ibid.). Cette idée donne une conséquence pratique fondamentale, à savoir que le contenu lié à chaque symbole, ne doit pas varier de concept. La cohérence textuelle est inconciliable avec :

L'anarchie linguistique, qui est pourtant assez commune. En effet, bien que l'exigence d'unicité de sens des mots semble élémentaire et aisée à satisfaire, elle pousse à concevoir avec ces mots des systèmes de concepts aussi cohérents que possible (Feler, 1997 : 174).

Ce dernier énonce qu'il y a en principe, deux désinences de la cohérence textuelle : soit la *cohérence référentielle*, soit la *cohérence relationnelle*.

2.2.1.1 La cohérence référentielle

Il s'agit d'un renvoi aux mêmes objets dans un texte car chaque texte est constitué de plusieurs expressions référentielles. Sans doute, certaines personnes peuvent faire allusions à des objets *inexistants réellement dans ce monde, ceux-ci sont, par les ; linguistes, pris pour des images mentales et non plus pour des objets extralinguistiques* (Feler *ibid.*)

Des expressions traditionnelles de référence comprennent les pronoms ou les groupes nominaux complets, pouvant se rapporter à une notion dans le texte ou non. La cohérence référentielle introduit les notions de d'**ellipse** et de **coréférence**

2.2.1.2 La cohérence relationnelle

La compréhension d'un texte est une conséquence du fait qu'on a saisi et interprété les relations de cohérence existant entre les différentes phrases du texte. Mais l'analyse du discours a prouvé que les relations de cohérence entre deux phrases peuvent évoluer dans le texte.

2.2.2 Cohésion

La notion de cohésion textuelle est basée sur l'isotopie ou l'anaphore dont la fonction se réalise à l'intérieur du texte. Elle est comme dirait Vigner une caractéristique du texte permettant de produire la répétition de constituants déjà existants et d'en garder la constance. Pour Charolles (1978 : 7) que cite Ndjaka Sophie dans son mémoire de DIPES II en (1991 : 30),

N'importe quel assemblage de mots ne produit pas une phrase ». Pour qu'une suite de morphèmes soit admise comme phrase par un locuteur-auditeur natif, il faut qu'elle respecte un certain ordre combinatoire, il faut qu'elle soit composé selon le système de la langue.

La cohésion assure la logique du texte, elle est le sens même du texte. Cette signification est marquée par les règles de grammaire plus particulièrement par le vocabulaire.

2.3 L'énonciation

L'énonciation est un acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation. Elle englobe la mise en exercice du système de la langue qui se divise en deux moments : *le dit* qui est l'expression orale ou les propos déclarés tels quel par le locuteur ; et *le non-dit* constitué de l'ensemble des énoncés dont peut disposer le locuteur. L'étude sur l'énonciation vise donc à impliquer le locuteur dans son message et à analyser l'impact de cette communication sur l'allocataire. Interviennent alors les paramètres du **moi - ici - maintenant**, propre aux notions d'énonciation. De plus, chaque acte d'énonciation contient trois dimensions à savoir : l'acte de référence, l'acte de prédication et l'acte illocutionnaire. On parle de quelque chose (acte de référence), pour traduire quelque chose (acte de prédication), dans l'intention de d'atteindre quelqu'un (acte illocutionnaire). Ces paramètres convoquent alors le schéma de la communication de Roman Jakobson qui postule qu'un acte de communication ne saurait avoir lieu que si tous les six facteurs sont réunis.

Les plus importants sont le destinataire, le destinataire et surtout le contexte qui est de deux types : textuel et situationnel.

2.3.1- Le contexte textuel

Encore appelé contexte linguistique, il s'agit de l'environnement linguistique dans lequel se déroule la communication. Il peut être spatio-temporel mais également événementiel. Ainsi, l'article défini peut être employé lorsque les éléments permettant l'identification sont fournis dans le texte. Il s'agit avant tout de la valeur anaphorique permettant de reprendre une ou plusieurs entités déjà évoquées dans le contexte textuel qui précède.

17. Une voiture a renversé *un* cycliste devant la poste. *Le* cycliste a été blessé.

Certains auteurs comme Vargas (1995 : 128) considèrent comme valeur anaphorique l'emploi de l'article défini devant un nom suivi d'une détermination ou d'une expansion.

18. C'est le moment de mettre en place *les* projets audacieux qui vous tiennent à cœur. (K.I. – 0998)

Qu'il s'agisse d'anaphore ou d'expansion, le destinataire peut établir la référence à partir des informations contenues dans le texte même. De plus, le défini peut remplacer le démonstratif (ce, cette, ces). On notera cependant que dans le second cas, l'information est non seulement interne à la phrase, mais elle constitue intrinsèquement le GN auquel s'applique l'article.

2.3.2- Le contexte situationnel

C'est tout élément extérieur au texte et qui facilite sa compréhension. Il révèle la disposition du locuteur et de l'allocuté et surtout, l'intention lors de la production du texte. C'est cet aspect qui caractérise la psychomécanique, c'est-à-dire que l'on doit prendre en considération tout ce qui participe à l'élaboration d'un texte, de sa conception à sa production car l'interprétation en dépend.

2.3.3 Le cotexte

Le cotexte est, en linguistique, l'ensemble du texte proche de l'élément de la langue qu'on étudie. Il faut d'abord considérer le texte comme tout discours écrit ou oral. Par contraste au cotexte, le contexte est bien plus vaste, mais surtout, il désigne l'environnement du fait de langue qui a une influence sur ce phénomène. Le cotexte, lui, n'est que la zone linguistique, mieux, le contexte linguistique :

19. C'était le quartier général même de leur réseau ; le sang ainsi prélevé était revendu dans *les hôpitaux* à des prix faramineux. (KI, 0033-0034-0035)

Dans cette phrase, le pluriel de *hôpitaux* et son accord en *-aux* qui sont un fait conventionnel de la langue française. On dira de ce fait que le cotexte c'est tout simplement la phrase dans laquelle est employé le mot. Le contexte linguistique, lui, est tout ce qui détermine le phénomène *-aux* ou susceptible de le déterminer : l'article défini *les* qui apporte la détermination du pluriel du mot *hôpital*.

Le contexte communicatif offre au texte la possibilité de dépasser ses limites visibles et de se dérouler dans un cadre plus large, dans lequel la signification primaire est enrichie

par des significations secondes par rapport au texte. Le cotexte contient des éléments de nature textuelle et c'est la raison pour laquelle il est directement lié aux textes, surtout à ceux appartenant aux discours didactiques, tels que les journaux, et représentant des aspects fondamentaux du texte donné, qui offre la situation globale du texte.

Le cotexte situe le récepteur sur une position plus proche par rapport au texte. Le cotexte peut être assimilé au texte dans la mesure où il a la mission de se manifester d'une manière complète ; sa fonction explicative est très bien désignée et règle la dynamique intérieure du texte. Une autre similitude se trouve au niveau de leur nature dénotative leur attribuant des significations contiguës, construites pour soutenir et maintenir la liaison entre le message textuel et son destinataire.

Le texte est le premier lien entre l'auteur et sa cible, la création du texte conduit spontanément à la stratégie d'identification de son horizon de manifestation, par l'extension de l'information englobée dans le texte jusqu'à sa présentation détaillée dans le cotexte. Dès lors, on peut parler de deux types de contextes : le premier, le cotexte, offre la première description du texte puis le deuxième, le contexte même, est la situation de présentation du texte. Dans le cadre du discours, même si ses contraintes et ses conditions imposent une rigueur intelligible et cohérente, les niveaux d'analyse du texte ont la même structure co-textuelle et contextuelle.

Les éléments du cotexte peuvent être constitués par des textes rapprochés, appartenant à un texte donné qui représente les premiers niveaux du processus sémiotique, par l'étalement des mécanismes, des procédés et des stratégies dont le texte dispose lors d'une première analyse. Le texte se présente seul par le biais du cotexte, ce dernier n'a pas d'interruption sémantique, mais se prolonge dans le texte et s'assemble au contexte pour former un réseau dense de connaissances destinées à être transférées vers le destinataire. Le cotexte représente une partie organique du texte et conduit vers un réseau entier d'analyse du texte en partant de la couche initiale jusqu'à la surface qui se présente comme une forme complète, enrichie des sens et des attitudes textuelles. La structure du texte est donc considérée comme un processus de signification.

2.4 La référence

Le terme **référence** désigne tout élément du « monde réel » (Bonnard 1986). Le réel étant perçu comme tel dans la situation où le locuteur et l'interlocuteur sont à même de le situer par rapport à eux-mêmes, au lieu et au temps de l'énonciation.

Des études linguistiques prennent aujourd'hui en compte le problème de référence sur un plan général, ce qui nous donne une vue plus approfondie des valeurs de l'article défini. Les travaux de G. Guillaume (1919) s'appuient sur des considérations à la fois pragmatico-sémantiques et syntaxiques pour établir un portrait des différentes valeurs d'emploi des articles défini en français. D'après Guillaume, en tant qu'actualisateur, l'article est le signe de la transition du nom en puissance (plan de la langue), au nom en effet (plan du discours) (A. Boone, A. Joly, 1996 : 61-65).

L'idée d'une étude des phénomènes mentaux de Guillaume part des travaux de Meillet sur le langage et la pensée. Pour ce dernier, *le langage est une mécanique merveilleuse ou tout se tient* Paveau et Sarfati (2003 : 95). C'est un système solidaire où les éléments se complètent et s'assemblent. Dans cet assemblage, toute espèce de mots a un sens par rapport à un autre. Plus loin, Guillaume déclare parlant de la langue que : *l'économie du langage est de traduire en dicibilité des mécanismes dont nous portons en nous préalablement, la visibilité* [1973]. L'acte de langage est un processus qui se produit en différentes étapes ; tout part de la pensée, se transforme en expression orale qui à son tour devient des propos effectifs s'évaluant par la portée énonciative.

Demarty-Warzee (2001 : 71) distingue une référence virtuelle et une référence actuelle. La première expression c'est la situation ou le contexte, et la deuxième renvoie au texte proprement dit. La référence virtuelle est purement lexicale, le mot tel qu'il se trouve dans le dictionnaire. C'est l'unité linguistique la plus simplement exprimée. Ainsi, un nom quelconque peut indiquer une infinité d'objets ayant certaines propriétés ; dans le dictionnaire ces mots ont un sens *virtuel*.

19a. Je cherche *un* enfant blond pour tenir le rôle de Cupidon. Demarty-Warzee (2001)

19b. Le directeur aimerait que *des* élèves participent au projet. Demarty-Warzee (2001)

L'article indéfini réfère à une entité dont l'existence demeure virtuelle et qui n'est pas identifiable.

S'agissant de la référence actuelle, l'article renvoie à un élément particulier non encore identifié mais identifiable

20. *L'enfant jouait dans la cours... Qui était-ce ?* Riegel et al. (1994)

Cet énoncé décrit une action d'extraction ne suffisant pas à la reconnaissance de l'objet ou de *l'enfant*, mais qui le prélève de l'ensemble du groupe auquel il appartient. En d'autres termes, le référent est semblable aux autres éléments de la même classe. Aussi peut-on trouver, dans une phrase un référent dont l'identité est variable, Riegel *et al.* (1994 :160).

21. Chaque soir, *la cigogne* survole la maison. Corblin (1987)

Le groupe nominal *la cigogne* peut être interprété comme une entité variable, car ce n'est pas forcément la même cigogne mais tout au moins un élément du système *cigogne*. Ce cas pourrait relever d'une interprétation générique de l'article défini ; mais Corblin (1987) le considère comme un cas relevant de l'interprétation spécifique car il peut être substitué par le numéral *deux*. Cela implique d'une manière ou d'une autre la répétition dont la multiplication des opérations.

Tout mot employé comme nom a une extension dans un référentiel, donc un sens réel.

Selon Gardes-Tamines, l'utilisation de l'article Pour Guillaume, l'article est le signe sous lequel s'opère la transition du nom de l'abstrait au concret. C'est un marqueur d'opérations abstraites ; il permet au nom d'entrer dans un énoncé pouvant être un texte oral ou écrit. Il n'y a pas de texte cohérent sans déterminant.

Demarty poursuit en indiquant que pour signifier un objet, la langue effectue des opérations telles que :

- l'utilisation de l'article défini pour décrire et assurer l'unicité ;
- les noms propres ;
- les démonstratifs ;
- les possessifs ;
- les déictiques.

Toutes ces articulations et en particulier l'article défini contribuent à poser le référent comme une entité réelle, existant dans le monde. La description dont il est question ici est celle de la pensée.

2.5. La coréférence

Problème principal de la Grammaire textuelle, la coréférence est définie par Adam (2008 : 84) en tant que « *relation d'identité référentielle entre deux ou plusieurs signes*

sémantiquement interprétables indépendamment l'un de l'autre ». C'est un des principes qui fondent la structure d'un texte. Les mots ne se ressemblent pas mais ont une signification les uns par rapport aux autres. On ne saurait donc parler de coréférence sans évoquer les termes *anaphore* et *cataphore* que Riegel *et al.* (2009 : 612) réduit sous la dénomination unique d'*anaphore*.

Les discours se rapportent aux différentes parties de la réalité. Mais pour qu'un texte soit bien construit, il est nécessaire que certaines expressions soient plus ou moins identiques et liées. L'anaphore est, selon le dictionnaire français *Larousse* 2009, une tournure assurant dans un énoncé la reprise sémantique d'une idée déjà exprimée. À cet effet, Poisson-Quinton s'est chargé d'illustrer cette démarche par un exemple pertinent :

Il était une fois *un roi* très puissant qui avait *une fille* belle comme le jour. *Elle* s'appelait *Rosette* et avait tout juste seize ans.

Un jour, *le roi* décida que *la jeune fille* devait se marier. ... » Poisson-Quinton (2007 : 274)

En outre, l'anaphore décrit un fait stylistique qui est celui de la répétition. Un terme anaphorisé a toujours un antécédent. Les anaphores particulièrement incluent des déterminants définis notamment les articles définis, les articles possessifs et démonstratifs. Il y a anaphore *fidèle* lorsque la répétition du nom ne fait changer que l'article indéfini en article défini.

La pronominalisation constitue un cas particulier de l'anaphore, car par la substitution pronominale, il est possible de prévenir la répétition d'un mot ou de tout un groupe nominal. Cependant, il ne faudrait pas omettre le fait que les pronoms Riegel *et al.* (op. cit. : 612-613). Différents pronoms substituent leurs antécédents, à savoir les pronoms personnels de la troisième personne, les démonstratifs, les possessifs, et même les indéfinis.

2.6 La progression

Dans les travaux concernant les notions de cohérence et de cohésion, il faut souligner que l'unité du texte est fondée sur le fait qu'il parle toujours de la même chose et s'il ne s'agit pas d'une pure répétition, le texte n'en réfère pas toujours de manière identique. Un texte doit fondamentalement suivre les règles de progression. Chaque nouvelle phrase doit alors d'un côté indiquer le lien sémantique aux phrases qui la précèdent et d'un autre côté apporter une nouvelle information. Pour ce faire, le texte part d'un thème qui est la base de la mise en forme du point de vue du contenu. Il implique l'intention et la stratégie que

l'auteur propose ; dès lors, une suite d'énoncés peut être conçue comme une suite de thèmes (Vigner, 2008 : 60).

Le thème remplit deux fonctions pour Adam (id.), à savoir : la fonction perspective se manifestant par la hiérarchisation de la sémantique textuelle. Certains éléments sont placés en avant et le texte se développe progressivement. La deuxième est la fonction prospective, celle qui renvoie à la stratégie communicative de l'émetteur du texte et de son destinataire. Les deux développent le contenu initial de leur énoncé, le spécifient mais pouvant le modifier, et même le quitter et passer à un autre thème. Quant à la continuité thématique, l'oral joue en faveur de la variation des thèmes. À contrario à l'écrit, un seul thème est développé dans le texte.

La progression thématique est un des facteurs de la cohésion textuelle et nous pouvons dire qu'il y en a de plusieurs types. Les plus fréquentes sont : *la progression linéaire*, le propos devient thème en passant d'un énoncé à un autre :

La progression à thème constant : le thème ne change pas en passant d'un énoncé à un autre. . 22. *C'est le moment de réfléchir* au lieu de réagir vertement si vous sentez que les choses vont de travers. *Cela évitera*, à vos amours, de traverser une période chargée de tensions et de conflits irrationnels. (K.I.- 0091-0092-0093)

La progression à thème éclaté : le thème est divisé en sous-catégories qui deviennent thèmes à leur tour en passant d'un énoncé à un autre.

22. Le carnaval, cette année, aura une allure exotique : les masques seront emportés au Congo.

La progression énonciative, elle, concerne les cas où l'enchaînement se fait de manière implicite. Il s'agit d'enchaînement sur une information en mémoire discursive.

2.7. Les connecteurs

La cohérence et la compréhension textuelles sont influencées d'une part par les relations temporelles et d'autre part par les éléments qui les renforcent. Parmi ces éléments, on classe les connecteurs qui fournissent un lien logique entre différentes phrases permettant en même temps de structurer le texte. Ils marquent également des relations sémantico-logiques entre les composantes d'un texte qui les contiennent et par rapport aux caractères de ponctuation. Les connecteurs représentent des éléments complémentaires Riegel *et al.* (op. cit.616-617).

En effet, les connecteurs participent à l'homogénéisation des unités qu'ils lient, constituant ainsi un moyen efficace d'intégration des informations hétérogènes. Ils sont employés à trois niveaux différents, à savoir le niveau intrapropositionnel, il met en lien les éléments dans une proposition, le niveau interpropositionnel met en rapport les propositions entre elles et le niveau textuel met en commun les séquences textuelles Adam (1999 : 59). Les connecteurs comprennent : les conjonctions, les adverbes, locutions adverbiales, les locutions toutes faites, les propositions entières. D'une manière générale, les connecteurs assurent la linéarisation du texte avec la ponctuation spécifient les relations entre les unités du texte. Ils marquent la portée d'une prise en charge énonciative.

D'une manière générale Adam (op.ci. 114) distingue trois types de marqueurs de connexion : *les connecteurs argumentatifs*, *les marqueurs textuels* et *les marqueurs de prise en charge énonciatives*. Ces trois types ont tous la même fonction de liaison sémantique entre des unités variées. La différence entre eux est basée sur le fait qu'ils indiquent ou pas la prise en charge énonciative et ou l'orientation argumentative.

2.8Thématisation

Il s'agit d'une opération principale qui unifie une section du texte. Cette procédure s'applique selon Adam (2001 : 85-86) de trois façons différentes. La première étape est celle de la *pré-thématisation* ou ancrage ; c'est une désignation immédiate de l'objet qui se trouve au début d'une séquence de description. Il s'agit d'un nom propre ou d'un nom commun. Le deuxième niveau c'est la *post-thématisation* ou affection qui désigne une dénomination tempérée de l'objet. La dernière façon de l'opération de thématisation est la *re-thématisation* ou reformulation qui est la combinaison de deux procédures mentionnées, on reprend et modifie le thème initial.

Théorie linguistique qui rend compte des phénomènes de langue et de discours, la grammaire de texte exploite les limites d'autres méthodes et théories pour construire et circonscrire la notion de texte. Elle y incorpore les notions les plus essentielles pour la compréhension et l'intelligibilité d'une production. Cependant, elle ne se limite pas qu'à la circonscription du texte, mais elle fait une analyse profonde de la cohésion qui fait état des mécanismes de l'unité sémantique de l'énoncé. C'est ainsi que la cohésion et la cohérence appellent dans le texte une récurrence thématique et sémantique qui procède qui gouverne le système anaphorique. Il faut également comprendre les règles de contexte, cotexte et progression qui sont des principes d'une analyse textuelle. L'application de ces principes

évalue la compétence et l'aptitude des locuteurs à produire et à comprendre un énoncé. La manifestation de cette compétence textuelle sera donnée dans le traitement des occurrences relevées.

Cependant, un problème se pose au niveau de l'usage de l'article défini, nous avons tenu à analyser les journaux tels que *Kamer Infos* et *Le Jour* de 2016-2017. Notre travail sera bipartite : la présentation du corpus d'une part et l'analyse des occurrences incorrectes d'autre part.



**CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DU CORPUS ET ANALYSE DES
DONNÉES**

L'objectif de cette recherche est d'étudier les problèmes que l'emploi de l'article défini pose aux usagers, notamment à certains journalistes camerounais d'expression française. À partir d'un corpus, le travail consiste à relever et à analyser les erreurs produites dans deux journaux à savoir *Kamer-Infos* et *Le Jour* dans la période de 2017-2018. Nous présenterons dans ce qui suit la démarche suivie pour recueillir les données, les écarts regroupés en trois catégories, syntaxique, sémantique et pragmatique.

3.1- Collecte des données

La collecte des données a été effectuée entre le mois de janvier et le mois de mai 2018. Pour les besoins de cette étude nous nous sommes procurés des journaux de *Kamer Infos* et *Le Jour* respectivement à la direction générale située à Mvog-ada, et dans un kiosque de journaux localisé au cétic de Ngoa Ekelle. Notre intérêt pour ces petites structures qu'on pourrait qualifier de *débutantes* dépend du fait que leur politique est de toucher toutes les couches de la société. Leurs agents commerciaux vont vendre les journaux dans les ménages, les agences de voyage, les villages ; bref ils cherchent à se faire lire de tous, certainement pour des raisons financières. Cependant, pensent-ils vraiment à faire passer en même temps que les informations proposées des notions de grammaires afin qu'il y ait comme une complémentarité. Les rédacteurs, qui en principe doivent être de très bons détenteurs des règles de grammaire, semblent ne pas s'investir dans cette perspective. Sans toutefois le savoir, la presse a beaucoup d'influence sur la société, et une information mal énoncée peut entraîner des incompréhensions à plusieurs niveaux, notamment sur le plan sémantique et pragmatique pour la cible du message, les lecteurs.

De notre texte support, les journaux, nous avons pu relever 1000 occurrences d'article défini, soit 691 répliques employées correctement et 309 écarts. Notre investigation, classée selon les valeurs analysées au chapitre 1, peut être récapitulée dans un tableau bien élaboré :

Valeurs	Total	Pourcentage
Valeur de notoriété	221	22,1%
Valeur démonstrative	59	5,9%
Valeur possessive	58	5,8%
Valeur généralisante	120	12%
Valeur d'unicité	101	10,1%
Valeur référentielle	27	2,7%
Valeur anaphorique	46	4,6%
Valeur emphatique	22	2,2%
Valeur particularisante	37	3,7%
Écarts	309	30,9%

Tableau 2 : Récapitulatif des occurrences

Notre analyse portera essentiellement sur les écarts. Au regard de ce qui précède, les usages incorrects de l'article défini pose beaucoup de problèmes en raison de la diversité de ses emplois. D'où la nécessité pour nous de rechercher les voies et moyens susceptibles d'améliorer leur emploi.

D'un autre côté, le souci d'une présentation plus détaillée nous a amené à subdiviser notre corpus en sous-parties.

3.2 Analyse du corpus

L'analyse consiste à relever et à étudier les erreurs commises par les journalistes dans l'emploi de l'article défini. Elle se fait sur les rubriques portant sur les faits de société, c'est-à-dire susceptible d'attirer l'attention de tout lecteur. De manière générale, cette analyse devrait nous permettre de :

- 1) d'examiner la nature des écarts et voir si la répartition de ces écarts varie ;
- 2) d'étudier de manière plus approfondie les entorses résidant sur le choix de l'article afin de voir si certaines valeurs de l'emploi de l'article sont spécialement concernées.

Les résultats de l'ensemble de l'analyse devraient permettre de formuler certaines suggestions d'ordre didactique visant à la maîtrise de l'emploi de l'article défini par les usagers camerounais de la langue française en général et des journalistes en particulier.

Revenant à notre corpus, vu la facilité avec laquelle l'on utilise les articles, on devrait pouvoir en connaître, mieux, maîtriser son emploi et par ricochet ses valeurs. Il est clair que tout dépend du sens que le locuteur prévoit d'attribuer à son énoncé puisque tout se conçoit dans l'esprit avant d'être exprimé. Les données statistiques nous ont permis de classer les écarts en fonction des catégories d'usage. Ils sont donc de trois ordres :

- Syntaxique ;
- Sémantique
- Stylistique

Ces occurrences ont été relevées et chiffrées ainsi qu'il suit :

Qualité des occurrences	Fréquence	Pourcentage
Plan syntaxique	168	5,04%
Plan sémantique	97	2,91%
Plan stylistique	44	1,32%

Tableau 3 : Récapitulatif des écarts en fonction de leur qualité

Au regard de ce qui précède, les emplois incorrects de l'article défini présentent un chiffre important ; d'où la nécessité pour nous d'en rechercher la cause si possible les voies et moyens susceptibles d'améliorer leur emploi.

Par ailleurs, le souci d'une analyse plus détaillée de notre support nous amène à étudier l'article défini dans la grammaire de texte. Il faut donc mentionner à cet effet que les occurrences seront classées en deux catégories de valeurs : les valeurs textuelles et les valeurs contextuelles. Pour les valeurs qui n'ont pas besoin d'éléments extralinguistiques pour intervenir, nous comptons la valeur démonstrative, la valeur possessive, la valeur anaphorique, la valeur référentielle et la valeur particularisante.

Le deuxième groupe comporte les valeurs qui ne prennent sens qu'en contexte ; c'est-à-dire qui font appel à des connaissances extérieures au texte. Il s'agit donc de la valeur généralisante, de la valeur d'unicité, de la valeur emphatique et de la valeur de notoriété.

3.3 Valeurs textuelles

3.3.1 La valeur démonstrative

Comme nous l'avons vu plus haut, l'article défini s'emploie devant les substantifs désignant un référent déjà identifié ou en présence duquel l'on se trouve. Nous avons pu établir 59 occurrences, soit 5,31%

1a. A cet effet, *le* général de brigade Housseini, était sur l'axe Yaoundé-Bafia. Le bus de voyages Binam en surcharge, transportant 85 passagers pour une capacité de 70 places a été stoppé au poste de Balamba. *Le* général de brigade a été sans pitié avec le chauffeur.(L.J. ; 0013)

1b.*Les* acteurs en charge de la réalisation des projets d'investissement public (...) participent depuis hier à des ateliers de relecture des dossiers d'appel d'offres. Il est question d'après Daniel Alain Yogo, que tous *les* acteurs analysent de nouveau ces documents. (L.J. ; 0018)

1c. Depuis le 26 décembre dernier, *une* campagne *de* paiement des bénéficiaires du projet filets sociaux se déroule sur l'ensemble des communes cibles du pays. *Les* paiements sont destinés à 30.000 familles réparties dans cinq régions. (K.I. ; 0113)

Comme on le voit en 1.c, le référent est déjà introduit dans le discours : il s'agit alors d'une reprise. L'objet ou l'être appartient alors à la situation d'énonciation, ce qui lui donne une valeur déictique. Des trois formes d'énonciation : *moi, ici, maintenant*, le démonstratif utilise la deuxième forme, c'est-à-dire qu'il opère la *détermination déictique* sur un élément dont la structure notionnelle est donnée par le nom. Le nom exprime une caractérisation évaluative assumée par la reprise au moyen de l'article défini.

3.3.2 La valeur possessive

Usité devant les noms se rapportant aux parties du corps ou de vêtements, le possessif établit les liens entre les référents. Pour qu'il y ait un « possédé » il faudrait qu'il y ait au préalable un « possesseur ». La fréquence d'utilisation de cette valeur est aussi faible que celle de la valeur démonstrative on n'a que 58 occurrences, soit 5,22%.

2a. Devant *les* yeux d'une foule immense venue assister à l'enterrement insolite, la superbe voiture Humer a été ensevelie avec son propriétaire. (K.I. – 0151)

2b. Hé bien *la* volonté de cet homme a été respectée par ses parents. (L.J. ; 108)

2c. Mais ce climat, un brin révolté, titille votre sphère émotionnelle et vous met *les* nerfs en pelote. (L.J. ; 0095)

3.3.3 La valeur anaphorique

Souvent assimilée à la valeur démonstrative, la valeur anaphorique renvoie au référent qui correspond au nom qui a déjà été introduit dans le discours. Il s'agit également d'une reprise et est identifiable par les récepteurs du discours. Le substantif a des expansions dans la phrase ou le texte. Elle compte 46 occurrences, soit 4,14%.

3a. Je suis *le* seul Africain *qui exerce des responsabilités* dans un club de liga. (K.I. - 0625)

3b. *Les* trois autres complices ; *dont un Mozambicain, un Namibien et un Camerounais* restés dans la capitale, eux, se sont évanouis dans la nature avant l'arrivée des agents de sécurité. (K.I. - 0506)

3c. Cette route est très importante aussi bien pour *les* visiteurs que pour *les* Camerounais *qui se déplacent*. (L.J. - 0252)

3.3.4 La valeur référentielle

Elle est également une réapparition d'un élément déjà intervenu dans le texte. Elle est susceptible d'être confondue avec la valeur anaphorique. Nous avons pu récolter 27 cas, à raison de 2,43%.

4a. N.J.F.D. et les cadres **du** SDF changent le lieu de la réunion de NEC. (K.I. - 0272)

4b. Cet acte est digne d'être salué, quand on sait l'ampleur que prend au jour le jour le terrorisme dans les quatre coins **du** monde. (L.J. - 0237)

4c. Le drapeau du Southern Cameroon hissé au Nord-Ouest après le clash de Wirba au Parlement. (L.J. - 0379)

3.3.5 La valeur particularisante

En guise de rappel, il faut noter que par souci de style, le défini peut renvoyer à la fois aussi bien au général qu'au particulier ; bien que rejetée par certains linguistes. La valeur particularisante de l'article défini est assez ambiguë.

5a. *Le* verdict est tombé ce lundi 24 avril 2017, sur l'affaire Wamba contre le ministre. (L.J.-0655)

5b. Le non-respect d'un accord pré-nuptial est *la* conséquence de certains divorces. (K.I. – 0630)

5c. *Le* drame s'est produit samedi dernier dans l'arrondissement de Nguibassal, un enfant égorge son petit frère. (K.I. – 0058)

On a l'impression que le nom a déjà été énoncé dans la phrase et qu'il correspond à l'identification de toute une espèce. En contradiction, au général, le nom renvoie à un objet ou un individu particulier du discours.

3.4 Les valeurs contextuelles

3.4.1 La valeur généralisante

Ici, le référent exprime un groupe, un concept désigné dans sa généralité. De plus, tout dépendra de la saisie selon que l'article est au singulier ou au pluriel ; dans ce cas, c'est le contexte qui lèvera l'ambiguïté. Cette valeur recherche l'ensemble maximal. Ses occurrences s'élèvent à 120 soit 10,8%.

6a. *Icubefarm* nous aide nous *les* chercheurs d'emploi, à mettre en ligne des dossiers bien ficelés. (K.I. -0468)

6b. À Bamenda, avec des catapultes, *les* grévistes font face aux forces de l'ordre. (K.I. – 0277)

6c. John rend *les* négociations impossibles. (L.J. – 0307)

6d. *Les* populations du village Bafou, à quelques encablures de la ville de Dschang, département de la Menoua, région de l'Ouest-Cameroun, vont certainement graver la date du 20 juin dans leurs mémoires. (K.I. ; 0498)

6e. À l'Assemblée Nationale, *les* députés ne veulent plus *les* ministres PCA. (K.I. ; 0230)

En regardant ces exemples de prêt, on remarque que les journalistes pensent que pour marquer la généralité il ne faut utiliser que le pluriel *les* ou *des* (pluriel de l'article défini contracté). Dans les 120 emplois nous n'avons trouvé que 17 avec le singulier *le*, et 24 avec les contractés *du*, *de la*, *au*, *aux*.

3.4.2 La valeur d'unicité

Loin de n'avoir un sens que par rapport à la réalité connue, la valeur d'unicité réfère à une ou des entités identifiables par le destinataire avec l'appui ou non de la situation d'énonciation et du contexte. On la dénombre 101 fois, donc 9,09%, parmi lesquelles on retrouve des noms qui sont de nature uniques dans le monde.

7a. Un homme épouse sa propre fille pour lui faire obtenir *le* visa Britannique.(L.J.-0528)

7b.*Le* tribunal criminel spécial met fin aux poursuites judiciaires contre un mort. (L.J. – 0313)

7c.Cabral Libii déclare : « *la* présidence je m'en occupe ». (K.I. ; 0019)

Ainsi, l'unicité s'oppose à la valeur particularisante, qui envisage un cas restreint et précis, pris dans son actualité modifiable (Chevalier op.cit.)

3.4.3 La valeur emphatique

L'article défini prend la valeur emphatique en contexte et selon la tournure et l'effet que le locuteur veut produire. Elle joue à peu près le rôle d'apostrophe, car on cherche à mettre en relief pour marquer quelque chose dans l'esprit. Dans les instances journalistiques consultées, nous avons trouvé 22 emplois pour 1,98%. C'est dire que cette valeur est très peu usitée par les journalistes.

8a. Un Arabe épouse une Camerounaise et divorce deux heures après la cérémonie. C'est *le* mariage le plus court de l'histoire. (K.I.- 0626)

8b. Vous éprouverez un intense besoin de vous mettre en phase avec vos valeurs *les* plus absolues... (L.J.- 0352)

8c. Voici alors *le* bilan des lions indomptables à la coupe des confédérations R. 2017. (L.J. – 0578)

3.3.4 La valeur de notoriété

Rappelons que l'article défini détermine un nom lorsque celui-ci se rapporte à quelqu'un ou à quelque chose de connue soit par connivence, soit universellement. Il renvoie à un trait caractéristique du référent. La forte utilisation de l'article donne l'impression d'un monde connu, ou les informations sont partagées : 221 apparitions pour 19,89%.

9a. *L'ivresse* nous empêche d'avoir des idées claires sur comment nous souffrons au pays. (K.I.- 0073)

9b. *La chute* programmée d'Issa Tchiroma. (K.I.- 0416)

9c. *L'adaptabilité* et *la souplesse* teinteront vos activités, et vos espoirs. (K.I. – 0750-0751)

Les noms communs ordinaires, *ivresse*, *chute*, deviennent des thèmes et conduisent les énoncés. Ces noms sont comme des réalités uniques dans le monde.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que l'article défini s'emploie selon les contextes d'utilisation et les messages qui doivent être véhiculés.

3.5 Traitement des écarts

Le taux d'écart s'élève à 30,9% du nombre total d'occurrences relevées

3.4.1 L'article défini au lieu de l'article indéfini

Ce type d'écart a des répercussions sur les plans syntaxique et sémantique. Il donne l'idée d'une connaissance déjà acquise sur le référent.

1a. *Le* journal relève qu'il y a quelques jours, *le* véhicule transportant le Préfet de l'Ouham Pende a été attaqué par *les* hommes armés alors que les troupes camerounaises étaient occupées avec leur commerce. (L.J.- 0301 – 0302 -0303)

Les articles indéfinis *un* et *des* devraient être utilisés à la place des définis, car les référents n'ont été annoncés nulle part. Il n'y a pas qu'un seul journal, il est donc indéterminé, de même que *véhicule* et *hommes*. On aurait donc pu dire :

Un journal relève qu'il y a quelques jours, *un* véhicule transportant le Préfet de l'Ouham Pende a été attaqué par *des* hommes armés alors que les troupes camerounaises étaient occupées avec leur commerce.

1b. Selon un article publié par *le* journal de Bangui, les Casques Bleus camerounais déployés à Bozoum se détournent de leur mission en vendant de la bière à la population. (L.J. – 0297)

Dans cette phrase, le défini a valeur d'unicité ; or il n'y a pas qu'un seul journal à Bangui, si oui il faudrait qu'il soit déterminé, c'est-à-dire présenté au préalable.

La phrase suivante serait meilleure :

Selon un article publié par un journal de Bangui, les Casques Bleus camerounais déployés à Bozoum se détournent de leur mission en vendant de la bière à la population.

1c. *Le pasteur délivre un fou et devient fou à son tour.* (K.I. – 0357)

Ici, l'article défini a effectivement une valeur particularisante, mais il ne remplace pas l'indéfini. L'un s'oppose à deux et porte la charge d'emphase. Il s'agit d'un pasteur quelconque, ne présentant aucune familiarité avec le contexte linguistique.

On dira donc :

Un pasteur délivre un fou et devient fou à son tour.

1d. Un jeune homme défèque dans l'avion pour s'opposer à son rapatriement.

On peut se demander si les références de l'avion nous ont été données ou si c'est le seul avion qui existe dans le monde ; dans ce cas, l'article défini aurait valeur d'unicité, pourtant dans cet usage il est particularisant. Ainsi, le contexte est purement linguistique, toutes les informations devraient, à priori, être contenues dans le texte. Alors, on dit :

Un jeune homme défèque dans un avion pour s'opposer à son rapatriement.

L'indéfini vient assurer la cohérence de l'énoncé et même sa pertinence.

3.5.2 L'article défini au lieu de l'article zéro

Le nœud du problème est d'ordre sémantique. Il est tout de même clair que le sens ne peut être dissocié de la syntaxe. Avant tout, il est important de relever quelques règles concernant l'article zéro ou absence d'article. Dans l'ancien français, l'absence d'article *marque le nom comme virtuel*. Chevalier (1964 :220). Il y a donc article zéro devant :

- les noms propres de personne (sauf dans certains cas), de ville et de cours d'eau;
- titres, inscriptions, adresses ;
- un nom en fonction d'apposition ;
- devant les présentatifs : *c'est, il y a*
- des locutions ;
- les énumérations et les proverbes, etc.

En effet, l'absence d'article donne une impression de totalité, contrairement à l'article qui impose des limites au substantif.

2a. La Banque Mondiale propose le démantèlement de *la CAMTEL*. (K.I. – 0674)

CAMTEL est un nom propre et unique ; cela suppose donc qu'il porte en lui sa détermination, par conséquent il n'a pas besoin d'article. Dans le cas contraire, il aurait pu dérouler tout le nom de manière à obtenir *la "Cameroon Telecommunication"*. On aurait en ce moment une valeur emphatique, pour créer un effet d'insistance chez le lecteur. Il serait donc mieux de dire :

La Banque Mondiale propose le démantèlement de CAMTEL.

2b. *Les impulsions, les élans irrépressibles* sont autant d'incidents qui risquent de générer de sévères revers. (K.I. – 0676-677)

L'auteur a sans doute l'intention de donner une valeur générale aux substantifs, pourtant ces articles limitent. De plus, au plan syntaxique, puisque c'est une énumération placée en début de phrase, on devrait soustraire l'article pour que ces notions soient englobantes. Ce genre d'usage a des conséquences stylistiques sur le récepteur ; il peut y avoir des méprises au niveau de l'entendement avec des personnes d'une autre aire culturelle.

Ils seraient donc mieux de dire :

Impulsions, élans irrépressibles sont autant d'incidents qui risquent de générer de sévères revers.

2c. La France déclare que « si on ne veut plus du franc CFA, on se retire et on crée sa propre monnaie comme l'ont fait la Mauritanie et *le* Madagascar. (K.I. ; 0106)

Selon Grevisse, l'article défini est placé devant les noms de continents, de pays, de provinces de montagnes, de mers, de cours d'eau, d'iles (exception faite de Madagascar) (2015 : 105). À cet effet, il serait mieux de dire :

La France déclare que « si on ne veut plus du franc CFA, on se retire et on crée sa propre monnaie comme l'ont fait la Mauritanie et Madagascar ».

2.d L'école a repris certains étudiants sont encore au village d'autres sont allés battre *la* campagne. (L.J. – 0684)

La présence de *la* devant *campagne* vient changer le sens de la phrase, il y a d'ailleurs valeur d'unicité. On croirait qu'il s'agit d'aller battre toute un village, ce qui dépasse totalement l'entendement, car seraient-ce les habitants de ce village ? Mais en effet, il s'agit d'une locution verbale « battre campagne » qui veut dire faire de la politique faire de la publicité pour un parti.

On aura donc :

L'école a repris certains étudiants sont encore au village d'autres sont allés battre campagne.

2.eCamair-co et *la* CAMRAIL vont bien "manger". (K.I. ;

De prime à bord, les règles d'ordonnancement de la phrase stipulent que ses constituants suivent l'ordre imposé par la construction. Alors, le premier SN n'a pas d'article, de plus c'est un nom propre de même nature que le deuxième SN, les deux sont d'égale valeur. Il y a donc un problème de logique, de cohésion et d'unités textuelles.

Camair-co et CAMRAIL vont bien "manger".

3.6 Quelques pistes didactiques

De l'ensemble de ces données, il paraît maintenant possible de proposer certaines pistes pour les usagers et surtout les journalistes qui pourraient les aider à améliorer la maîtrise des articles. En général, le choix de l'article dépend de plusieurs facteurs et la possibilité d'interactions diverses existe entre les contenus d'enseignement. Cet enseignement tient compte des indices aussi bien syntaxiques que sémantiques qui gouvernent l'emploi de l'article en français.

Il est avant tout nécessaire de se fonder, comme nous l'avons nous-même fait pour notre étude, sur une description rigoureuse des règles gouvernant l'emploi des articles en français. Ainsi, au plan des démarches, il convient de dépasser l'opposition trop simpliste de déterminé et indéterminé en ce qui concerne l'emploi des articles défini et indéfini. Une analyse plus précise doit tenir compte du cadre de l'énonciation et de la possibilité pour le destinataire d'identifier le référent auquel renvoie le nom. Il importe ensuite de les amener à reconnaître les différentes conditions dont le contexte et le cotexte ou cette identification est possible. De même, dans le cas de l'article indéfini, il est important de faire connaître aux personnes dès l'âge scolaire les diverses conditions d'emploi de ce déterminant, comme sa

valeur de référence virtuelle. Bien entendu, cette compréhension du fonctionnement de l'article doit d'abord être bien intégrée par les enseignants afin qu'ils puissent les proposer aux élèves. Cela nécessite donc un enseignement systématique de l'article en classe de français.

En ce qui concerne les conduites à tenir, nous pensons d'abord qu'il est bon d'accorder une place primordiale à l'enseignement systématique de la grammaire en classe de langue, en tenant compte des besoins de communication. Dans cette optique, dès la base, les enseignants auraient intérêt à s'inspirer d'approches qui favorisent l'apprentissage de la grammaire dans des contextes riches et authentiques et qui en même temps font appel à l'intuition linguistique et au mental encourageant une réflexion sur la langue (Besse et Porquier, 1984).

Ainsi, l'énonciateur doit s'exercer à observer le fonctionnement de l'article défini dans les textes authentiques et de commenter les différents emplois. Cet exercice est meilleur que des exercices répétés sur des phrases détachées. De même, il est question d'apprendre les notions sémantiques impliquées dans le système de l'article en général et de l'article défini en particulier, partant des oppositions les plus fondamentales pour aboutir à celles les plus subtiles. Cet enseignement devrait ainsi amener les usagers à maîtriser le lien entre le choix de l'article et le mécanisme référentiel tout en tenant compte des différentes conditions où le destinataire est à mesure ou non d'identifier le référent auquel renvoie le nom. Les valeurs de l'article devraient être apprises dès l'école primaire, nous avons reçu cette leçon en troisième année à l'université par le professeur Bienvenu Nola de regrettée mémoire. Pourtant, tout le monde n'a pas cette opportunité d'avoir accès à ces apprentissages, or tout usager devrait pouvoir établir, lors de la réalisation de son énoncé, la nuance entre les valeurs situationnelles et contextuelles de l'article défini et même des autres articles. On devrait demander à chacun d'expliquer et justifier l'emploi de tel ou tel autre article à la fin de chaque production.

S'il faut enseigner les valeurs et l'utilisation de l'article dans les contextes permettant d'acquérir les variables sémantiques et pragmatiques en jeu, il convient également de porter une attention particulière sur la syntaxe, car le mauvais choix d'un article a une incidence négative dans la phrase qui se répercutera dans la visée phrastique. Il faut donc éviter d'exposer les lecteurs de journaux à des contextes stéréotypés d'où l'importance d'étendre l'enseignement des articles notamment sur les différentes possibilités de séquences des articles défini et indéfini. De façon générale, nous enseignants, devrions amener les

apprenants et les usagers de la langue française à aborder la phrase dans sa totalité, plutôt que de la traiter comme une succession de syntagmes.

Pour finir, il nous semble essentiel voir capital de faire verbaliser la compréhension des valeurs des articles et leurs conditions d'emploi. Cet aspect du français, comme on le sait reste quand même assez complexe pour certains usagers français, quand nous savons l'influence des langues nationales sur notre culture linguistique française. Il faut donc travailler à développer l'intuition linguistique à l'égard du système des déterminants.

Toutefois, la complexité de l'article en français commande une présentation rigoureuse, dans les contextes significatifs complets qui tient compte des indices aussi bien syntaxiques que sémantiques qui peuvent orienter la compréhension des apprenants. Un enseignement efficace de la grammaire exige également qu'on soit attentif au processus de construction progressive des connaissances.

Par ailleurs, il faut comprendre par le terme *apprenant*, tout enfant ou adulte en position d'apprentissage. S'agissant donc des journalistes qui sont notre cible principale, leur acquisition de l'emploi des articles et de différentes valeurs, on pourrait mettre sur pied des logiciels ou didacticiels, à travers lesquels seront mises à jour ces notions importantes de la grammaire, tenant de la langue française.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder le nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base. Celui-ci constitue une classe de termes qui précèdent un substantif, formant avec lui un syntagme nominal. La terminologie courante rassemble sous l'appellation générique de déterminant les articles définis, indéfinis et partitifs d'une part et d'autre part les adjectifs démonstratifs, possessifs, interrogatifs, relatifs et numéraux, participant sémantiquement à l'actualisation du nom. Ils assurent par là même le passage du nom de la langue au discours Riegel (2016). S'agissant alors des déterminants définis, après la segmentation définis et indéfinis, l'article défini avec ses différentes fonctions ou sens apporte une nette précision au nom qu'il précède.

Le présent travail consistait à relever et à analyser les écarts d'usage de l'article défini dans deux journaux de la presse écrite camerounaise : *Kamer Infos* et *Le jour*. Cette étude avait pour objectif fondamental de comprendre la nature des difficultés de maniement de ces emplois. À la lumière des résultats obtenus, nous sommes parvenue à identifier des pistes didactiques susceptibles d'améliorer l'emploi de cet aspect du français.

Par ailleurs, l'autre objectif de ce mémoire était de montrer que l'intelligibilité du texte tient sur l'agencement des éléments de la phrase. Plus encore, le texte va au-delà de la forme structurelle pour être étudié dans un contexte bien défini. Dans la même optique, il était essentiel de dérouler toutes notions sans lesquelles le texte pourrait demeurer incompris. Après avoir parcouru ce que disent les grammaires normatives sur la question de l'article défini au premier chapitre, tel a été notre analyse au deuxième chapitre.

En nous appuyant sur les descriptions linguistiques du fonctionnement de l'article, notamment l'ouvrage de Bonnard (1986) et de Riegel et al. (1994, 2011, 2016), nous avons proposé un portrait d'ensemble des différentes valeurs rattachées à l'emploi du défini. Cette description nous a servi de guide pour analyser notre corpus, lequel était constitué de 1000 occurrences puisées des journaux.

L'issue de cette analyse nous montre que les journalistes commettent les erreurs que nous avons regroupées en trois catégories : les écarts sémantiques, les écarts syntaxiques, les écarts sur la portée phrastique. Par ailleurs, les difficultés que les journalistes éprouvent quant au choix de l'article apparaissent persistantes d'un niveau à l'autre en particulier lorsqu'ils font face à des textes comparativement à des phrases détachées.

Une analyse de ces erreurs de choix, à la lumière de la synthèse de fonctionnement de l'article que nous avons faite, nous a permis de repérer les valeurs d'emploi les mieux réussies. Les premières sont : la valeur anaphorique, la valeur de notoriété. Cependant, les

valeurs d'emploi sur lesquelles les journalistes trébuchent le plus souvent sont celles qui impliquent la référence à une entité identifiable par le contexte d'énonciation dont la référentielle, l'unicité. Le degré de difficultés de certaines de ces valeurs a été confirmé par les extraits de texte de journaux recueillis.

En dépit de ces limites que présente notre investigation, nous pensons qu'elle est de nature à éclairer les difficultés rencontrées par les usagers dans la manipulation de l'article défini en français. Les données qui y ressortent constituent à nos yeux des informations suffisantes et utiles pour les spécialistes soucieux de mettre à la disposition de tout usager un apprentissage plus efficace des règles de grammaire en général et du fonctionnement de l'article défini plus précisément. Ces analyses pourront dans certains cas servir de grille afin de comprendre d'autres difficultés que nous rencontrerons en dehors de ce travail. Les pistes didactiques auxquelles nous sommes parvenue peuvent améliorer l'efficacité de l'enseignement actuel, surtout s'il s'agit de fonder l'enseignement de la langue sur des descriptions linguistiques plus rigoureuses.

Il serait tout de même judicieux de noter que tous les journaux ne font pas qu'un mauvais usage de l'article défini ; la preuve est que sur les 1000 occurrences récoltées, nous n'avons que 309 écarts et 691 emplois corrects. Cela voudrait peut-être dire que plus la langue évolue, plus les emplois de l'article changent et les conditions d'énonciation de plus en plus variées. Ce pourrait être une revalorisation de l'article défini, compte tenu du contexte qui joue un très grand rôle en faveur de cet usage.

Une formalisation plus précise du système de détermination reste cependant nécessaire ; c'est l'une des pistes qu'ouvre le travail qui s'achève, et que nous pourrions explorer dans nos recherches futures en grammaire.

BIBLIOGRAPHIE

BOONE, A. et JOLY, A. (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.

ADAM J.-M. (1999), *La linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris, 208 p.

ADAM, J.-M. (2008), *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, A. Colin, Paris, 239 p.

BAYLON, C. et FABRE, P. (1978) *Grammaire systématique de la langue française*, Editions Fernand Nathan, 286 p.

BONNARD, H. (1986) *Le Code du français courant*, Editions Magnard, 335 p.

CERVONI, J. SCHLYTER, K. et VASSANT, A. (1981), *Systématique de la langue française*, Editions Klincksieck, Paris.

CHEVALIER, J.-C., ARRIVÉ M., BENVENISTE B., PEYTARD J., (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Librairie Larousse, 494 p.

DELATOUR, Y. JENNEPIN, D. LEON-DUFOUR, M. TEYSSIER, B. (2004), *Nouvelle Grammaire du français*, Edition N 13 Collection N 06, Hachette.

DUBOIS, J. et LAGANE, R. (1973), *La nouvelle grammaire du français*, Librairies Larousse, 266 p.

DUBOIS, J. JOUANNON, G.LAGANE, R. (1961), *Grammaire française*, Librairie Larousse.

DUCROT, O. et SCHAEFFER, J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du seuil.

GARDES-TAMINE (J.), (1988), *La Grammaire de syntaxe*, Paris, Armand Colin,.

GREVISSE M. et GOOSSE A., (1986), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Duculot.

MAINGUENEAU (Dominique), (1999), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 159 p.

MARSON-ZYTO (Pascal) et DESALMAND (Paul), *Grammaire bleue : La grammaire française en 80 leçons*, Paris, Armand Colin, 505 p.

MARTINET (A.), (1991), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand colin.

MOIRAND (Sophie), (1990), *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, 159 p.

PAVEAU (M.-A), SARFATI (G.-E.), (2003), *Les Grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique*.

POISSON-QUINTON (S.), (2007), *Grammaire expliquée du français*, Paris, CLE International, 430 p.

RASTIER (François), (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 286 p.

RIEGEL (M.), PELLAT (J.-C.) et RIOUL (R.), (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

RIEGEL (M.), PELLAT(J.-C.), RIOUL(R.), (2011), *Grammaire méthodique du français*

RIEGEL (M.), PELLAT (J.-C.), RIOUL (R), (2016), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1109 p.

WAGNER (R-L) et PINCHON (J.), (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WILMET (M.), (1986), *La détermination nominale*, Paris, PUF.

YAGUELLO M. *et alii* (2003), *Le grand livre de la langue française*, Seuil, 545 p.

BESSE, H. et PORQUIER, R. (1984), *Grammaire et didactique des langues*, Hatier, Credif.

CHAROLLES, M. (1978), “Enseignement du récit et cohérence du texte” in *Langue française* N 38 pp. 34-35.

GUILLAUME, G. (1919), Le problème de l'article et sa solution dans la langue française

VIGNER, G. (2004), *La grammaire en FLE*, Paris, Hachette, 159 p.

NDJAKA Sophie, *L'Article défini en grammaire textuelle*, 1991, inédit.

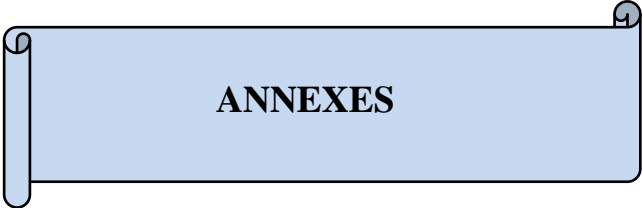
ATANGANA Marie Renée, *Approche comparative de l'étude pragmatique du nom en français et en bulu*, 2018, inédit.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iii
DÉDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMA	vii
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SUJET.....	1
PROBLÉMATIQUE	2
HYPOTHÈSES	3
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	3
PRÉSENTATION DU CORPUS.....	9
OBJECTIFS	10
CHAPITRE 1 :	12
L'ARTICLE DÉFINI EN GRAMMAIRE NORMATIVE	12
1.1 Morphologie de l'article défini.....	15
1.1.1 Spécificité de l'article défini.....	15
1.1.2 Genre et nombre du nom	16
1.2 Les valeurs de l'article défini	17
1.2.1 La valeur de notoriété	17
1.2.2. La valeur démonstrative	18
1.2.3. La valeur possessive	18
1.2.4. La valeur généralisante ou d'extensité maximale.....	19
1.2.5. La valeur d'unicité.....	20
1.2.6. La valeur référentielle.....	20
1.2.7. La valeur anaphorique	20
1.2.8. La valeur emphatique	21
1.2.9. La valeur particularisante	21
1.3 L'article défini en psychomécanique.....	22
1.3.1 Délimitation de la théorie	22
SCHÉMA DE LA PSYCHOMÉCANIQUE SELON GUILLAUME	24

1.3.2. L'article défini : apport et support.....	25
CHAPITRE II : ÉTUDE DES NOTIONS DE LA GRAMMAIRE DE TEXTE	27
2.1 La langue	28
2.2 Le texte et l'énoncé.....	29
2.2.1 Cohérence	30
2.2.1.1 La cohérence référentielle	32
2.2.1.2 La cohérence relationnelle.....	32
2.2.2 Cohésion	32
2.3 L'énonciation.....	33
2.3.1- Le contexte textuel	33
2.3.2- Le contexte situationnel	34
2.3.3 Le cotexte	34
2.4 La référence	35
2.5. La coréférence	37
2.6 La progression	38
2.7. Les connecteurs	39
2.8Thématisation	40
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DU CORPUS ET ANALYSE DES DONNÉES.....	42
3.1- Collecte des données	43
3.2 Analyse du corpus	44
3.3 Valeurs textuelles	46
3.3.1 La valeur démonstrative	46
3.3.2 La valeur possessive	46
3.3.3 La valeur anaphorique	47
3.3.4 La valeur référentielle.....	47
3.3.5 La valeur particularisante	47
3.4 Les valeurs contextuelles.....	48
3.4.1 La valeur généralisante.....	48
3.4.2 La valeur d'unicité.....	49
3.4.3 La valeur emphatique	49
3.3.4 La valeur de notoriété.....	49
3.5 Traitement des écarts	50
3.4.1 L'article défini au lieu de l'article indéfini.....	50

3.5.2 L'article défini au lieu de l'article zéro	51
3.6 Quelques pistes didactiques.....	53
CONCLUSION GÉNÉRALE	56
BIBLIOGRAPHIE.....	59
TABLE DES MATIÈRES.....	62
ANNEXES	65



ANNEXES

ANNEXES I : LISTE DES JOURNAUX ET NUMEROS EXPLOITES

Organe de presse	DP et acte de création	N0 exploités	Date de publication
KAMER INFO	Icubefarm Décision N° 2756	73	Du 15 au 20 février 2016
		78	Du 21 au 26 mars 2016
		82	Du 04 au 09 avril 2016
		88	Du 25 au 30 avril 2016
		91	Du 05 au 11 mai 2016
		118	Du 08 au 13 aout 2016
		140	Du 24 au 29 octobre
		155	Du 15 au 21 décembre 2016
		162	Du 26 janvier au 1 ^{er} fevrier 2017
		166	Du 09 au 15 février 2017
		184	Du 17 au 22 avril 2017
		181	Du 03 au 08 avril 2017
		186	Du 27 avril au 03 mai 2017
		188	Du 08 au 13 mai 2017
		194	Du 12 au 17 juin 2017
		196	Du 26 juin au 1 ^{er} juillet 2017
197	Du 29juin au 05 juillet 2017		

		198	Du 03 au 08 juillet 2017
		200	Du 10 au 15 juillet 2017
		202	Du 17 au 22 juillet 2017
		203	Du 20 au 26 juillet 2017
		205	Du 27 juillet au 02 aout 2017
		209	Du 14 au 19 aout 2017
Le Jour	Haman Mana	1636	Avril 2017